

Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur la « cohésion sociale »

Rapport produit
par le cabinet PleinSens

Mai 2015

PRÉAMBULE

Lancée en 2014 et menée par le bureau Plein Sens à la demande de l'Acsé, l'étude exploratoire « de l'impact des jardins partagés sur la « cohésion sociale » », a porté sur l'analyse de l'effectivité de l'impact des jardins partagés sur le lien social, à partir de l'observation de 10 jardins partagés situés « en pied d'immeubles » dans des quartiers prioritaires de 8 villes hors Ile-de-France (Angers, Bordeaux, Villenave d'Ornon, Lyon, Vénissieux, Quimper, Strasbourg et Toulouse).

Des entretiens ont été conduits, in situ, avec les jardiniers, les animateurs du projet, les services territoriaux, les bailleurs, mais également avec des observateurs du quartier (habitants, travailleurs sociaux, délégués du préfet, ...).

La cohésion sociale générée (ou pas) par le jardin est abordée par échelles sociales croissantes, de l'individu au groupe jusqu'au quartier.

L'étude démontre qu'un jardin partagé dans un quartier d'habitat social a, sur la cohésion sociale, un impact qui ne relève pas d'un mécanisme unilatéral, spontané et « naturel ». Les impacts ne sont jamais vraiment « là où on les attend » ni « comme on les attend ».

Le jardin partagé est donc particulièrement efficace pour « amener » vers un lieu de socialisation des personnes isolées et abîmées et pour servir de creuset à un tissage graduel de liens. Inversement, c'est un lieu où la dimension collective n'est pas prescrite par l'activité.

Sans être une solution « magique », le jardin partagé est un objet transversal qui permet de répondre, sur un territoire, à de nombreux objectifs visés par différentes politiques publiques et qui se développe rapidement, invitant les collectivités à repenser les frontières entre espaces publics et privés et à repenser la nature comme un levier essentiel d'aménagement de la ville.

CONTACTS

Pascal André
andre@pleinsens.fr
01 53 01 84 40

Sophie Rigondaud
rigondaud@pleinsens.fr
01 53 01 84 40

Catherine Pilon
catherine.pilon@cget.gouv.fr
01 85 58 62 53

La présente note rend compte des enseignements d'une étude sur les jardins partagés réalisée par Plein Sens à la demande de l'Acsé au premier semestre 2014.

- Sont tout d'abord rappelées la problématique retenue (partie 1) ainsi que la méthodologie d'investigation mise en œuvre (partie 2). L'étude a consisté en une investigation sur les impacts des jardins partagés sur la cohésion sociale dans leur quartier. Ce questionnaire vise à renouveler l'analyse de ces actions qui, jusqu'à présent, a porté pour l'essentiel sur des questions de faisabilité.
- La grille d'analyse et les principaux constats élaborés à partir du travail de terrain sont ensuite présentés de manière structurée sous la forme de tableaux (partie 3). Le découpage et l'organisation des registres d'impacts en matière de cohésion sociale est en soi une partie substantielle de l'analyse produite et se présente comme un matériau de travail pour d'éventuels travaux subséquents.

1. ANGLE DU QUESTIONNEMENT : IMPACTS DES JARDINS PARTAGÉS SUR LE LIEN SOCIAL

Soutenir les actions en faveur du lien social, mission principale de l'Acsé

L'Acsé est « chargée de la conduite et du financement des actions menées en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité des chances, dans le cadre de la politique de la ville, ainsi que des actions de prévention de la délinquance et des discriminations ». Elle s'intéresse au lien social, à la tranquillité des quartiers, à la pacification de l'espace public sur ces territoires.

Développer le lien social local, ambition première des jardins partagés

Les jardins partagés constituent un mouvement d'initiatives locales qui a connu et connaît encore un développement rapide et massif sur le territoire national. Ces projets éclosent dans une grande diversité de types de quartiers, dont un grand nombre de quartiers prioritaires. Ces projets sont majoritairement portés par des réseaux associatifs régionaux, parfois fédérés au niveau national, très dynamiques et relativement expérimentés, qui ont largement

structuré et formalisé les méthodes pratiques et les conditions de réussite de création et de fonctionnement de ces actions.

Ces jardins partagés sont promus par des argumentaires convergents qui mettent systématiquement en avant le renforcement de la cohésion sociale comme ambition principale ; au point que certains « documents manifestes » assument l'idée que l'activité de jardinage est avant tout un outil prétexte pour un objectif de (re)liaison. Cette ambition s'inscrit souvent dans un ensemble plus vaste d'objectifs qui inclut la sensibilisation aux enjeux d'environnement naturel et développement durable, l'éducation à une alimentation saine, l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie et, parfois, une contribution à l'action culturelle.

De fait, l'ambition générale de renforcement, voire de création, de la cohésion sociale s'appuie sur des intentions et des arguments très convaincants : favoriser les liens intergénérationnels et interculturels, restaurer des habitants comme acteurs de leur lieu de vie...

Un impact des jardins sur le lien social qui reste à objectiver et à caractériser

Pour autant, une étude préalable auprès des principaux réseaux nationaux et une analyse de leurs productions a montré que l'impact *effectif* des jardins partagés sur le lien et la cohésion sociale n'a pas été jusqu'ici étayé ni caractérisé au-delà d'illustrations ponctuelles.

On constate en effet, au travers de lectures ou d'échanges avec des acteurs investis¹, que les enjeux de « faisabilité », de « soutenabilité » financière et d'organisation de ces actions représentent – légitimement – une matière importante des travaux des réseaux porteurs. De fait, les principaux réseaux ont produit de nombreux guides méthodologiques² très détaillés, concrets et illustrés, régulièrement actualisés et nourris de nombreuses années de pratique opérationnelle.

En revanche, l'impact social des jardins partagés, s'il est omniprésent dans l'argumentaire, ne paraît pas être un objet de travail constitué. En somme, sur les jardins partagés les travaux portent jusqu'à présent sensiblement plus sur « *comment on fait* » que sur « *ce que ça fait* ».

C'est cette question d'impact que l'Acsé a décidé d'instruire par la présente étude, en cohérence avec ses missions générales et son rôle actuel de soutien financier important au fonctionnement de ces dispositifs.

¹ Des entretiens ont eu lieu en particulier avec des bailleurs et différents réseaux (notamment JTSE, Hortis, Comité National de Liaison des Régies de Quartier).

² Par exemple : « Si t'es jardin – Réintroduire des jardins au cœur de la Cité » par le Comité national de liaison des Régies de Quartier, « Faire son jardin en ville » par Action Vert L'Avenir, « Le Jardin des Possibles » par le Réseau École et Nature, etc.

Caractériser, problématiser : objectifs et limites d'une étude exploratoire sur un objet sans contour net

Jardin partagé : extrême diversité des « dispositifs » et contextes

Les jardins partagés ne sont pas à proprement parler un *dispositif* (au sens de déclinaison d'une action modèle) : ce sont des actions d'*initiative locale* portée par des associations, des municipalités, des collectifs de citoyens et parfois quelques individualités, avec des historiques et des contextes de création toujours singuliers, avec des implantations physiques et des formes concrètes diversifiées, des acteurs, des modes de fonctionnement extrêmement variés. Ils partagent une logique commune et quelques principes communs, mais on observe une grande modularité de concrétisation.

Cette variété est bien la marque des principes actifs de ces actions : l'adaptation au contexte local, la mobilisation et l'initiative d'acteurs locaux et d'habitants sont des conditions clefs de sa « prise » sur le terrain.

De même, les jardins sont – en règle générale – des « bricolages ». Ce caractère « bricolé » est d'abord visuel mais, plus fondamental, il se retrouve dans leur fonctionnement : il traduit l'essence même de ces groupes d'habitants/jardiniers qui ne sont pas toujours, voire rarement, des associations constituées, avec des structures d'animation plus ou moins présentes.

⇒ Dégager une notion « d'impact des jardins partagés » doit, d'emblée, intégrer cette diversité de formes. Il ne s'agit donc pas ici d'un questionnaire reproduisant le schéma d'une *évaluation d'une politique publique*, politique qui serait dans le cas présent conduite par/avec des habitants. Il n'y a pas ici de cadre d'objectifs ni de modes opératoires de référence, ni de typologies préalables de cas de figure. Il s'agira donc d'induire les catégories par l'observation de terrain³.

³ La phase de cadrage avait cependant permis de pré-identifier quelques « effets ».

Lien social, cohésion sociale : notions vastes et synthétiques

Un jardin partagé, « qu'est-ce que ça fait au quartier ? ». Il nous apparaît plus fécond et rigoureux d'aborder le questionnement avec une formulation simple, grossière – au sens de pas dégrossie.

Les notions qu'il convient certes de manier ici de « lien social » ou de « cohésion sociale » sont, on le sait, sans contour précis ni contenu stabilisé⁴. Elles renvoient à des réalités très palpables et à des intuitions et expériences personnelles fortes et immédiates. Pour autant, il serait aventureux de poser des définitions et des critères précis, préalables au travail d'étude de terrain.

Par ailleurs, il est notoire que ces notions ne renvoient guère à une « métrique » simple. Rien de simple qui « mesure » le lien social, lequel est une synthèse et une résultante de comportements manifestes, de pratiques en creux (évitements, adaptation...) et donc « invisibles », des façons de faire subtilement modulées et en partie non conscientes, d'attitudes et d'émotions personnelles, de représentations collectives...

⇒ Caractériser et objectiver l'impact des jardins partagés sur le lien social n'est donc ici pas un travail de « mesure » et de quantification. Il s'agit de constituer un corpus d'expériences et de représentations d'acteurs dans et autour de ces jardins partagés et de l'analyser sous cette question singulière « qu'est-ce que ça fait (à vous, aux autres, au quartier) ? » ou, d'un point de vue institutionnel « que peut-on attendre d'un jardin partagé du point de vue de la cohésion, et à quelles conditions ? ».

C'est bien ici une approche qualitative qui, là encore, doit construire par induction ses éventuelles catégories d'analyse sur ce qui peut être entendu par cohésion ou lien, non seulement dans les

argumentaires des porteurs et animateurs de projets mais aussi, et surtout, dans le vécu des habitants/jardiniers.

La présente étude a donc un statut précis et bordé :

- pas de vocation d'exhaustivité ni même de représentativité des configurations de jardin partagé ;
- pas de vocation conclusive et complète sur les mécanismes et effets des jardins partagés ;
- un travail exploratoire, pour constituer une grille de lecture, identifier/élaborer des objets d'analyse plus circonscrits, poser des questions structurantes.

⁴ Ces deux notions ne sont pas strictement synonymes. Le propos n'étant pas à ce stade d'approfondir la taxonomie de ces concepts, il nous arrivera de les utiliser sans distinction.

2. MÉTHODE : ÉTUDE DE TERRAIN

L'étude de terrain suit un protocole qui intègre les observations présentées ci-dessus.

Caractérisation du terrain : des jardins « en pied d'immeuble » dans des quartiers prioritaires

- Une analyse qualitative approfondie sur un nombre limité de jardins partagés.
- Des jardins partagés dans des quartiers prioritaires « Politique de la Ville », caractérisés par une forte importance des enjeux de cohésion et de tranquillité, avec une place importante du « lien social » dans l'argumentaire du projet.
- Des jardins partagés en pied d'immeuble, au sein des résidences, où peut être attendue une interaction directe et visuelle du jardin sur le cadre de vie et l'urbanisme local.

Choix des jardins : un échantillon resserré mais diversifié

- Une vingtaine de villes / jardins a été pré-identifiée sur ces critères avec les conseils des têtes de réseaux nationaux ou régionaux. Une prise de contact directe avec les porteurs de projets locaux (service municipal ou association) a permis de constituer l'échantillon final :

- **Angers** : jardin de l'Amitié et jardin des Sources (quartier de la Roseraie)
- **Bordeaux** : jardin des Foudres (quartier de Belcier)
- **Villenave d'Ornon** : jardin de Baugé (quartier de Sarcignan)
- **Lyon** : jardin du Pré Santy (Lyon 8^{ème}, quartier Langlet-Santy)
- **Vénissieux** : jardin de la Passion (les Minguettes, quartier de la Darnaise)
- **Quimper** : jardin de Liorzh Pennker (quartier de Kermoisan)
- **Strasbourg** : jardin de nos rêves et jardin en mélanges (quartier HautePierre)
- **Toulouse** : jardin de l'Amitié du Tintoret (quartier du Mirail)

Cet échantillon couvre une variété de configurations de jardins dans un environnement urbain : taille de ville (grande métropole, ville moyenne, petite ville de banlieue), centre-ville / périphérie, « sensibilité » du quartier, jardins émergents / jardins anciens, fonctionnement tout collectif ou parcelles individuelles, niveau d'institutionnalisation (rôle de la municipalité par exemple), niveau d'encadrement et d'animation...

Cet échantillon inclut des villes où se trouvent plusieurs jardins partagés. Ces villes et quartiers offrent donc à l'étude de leurs jardins partagés la toile de fond d'un même contexte politique et social, ce qui facilite l'identification – par comparaison – des effets différenciés de caractéristiques très locales des jardins (implantation physique précise, dynamique de groupe, effet de personnalité...).

Note 1 : le choix a été fait, avec l'Acsé, de ne pas retenir, dans cette première exploration, de jardins parisiens ou en région parisienne. La représentante francilienne du réseau Jardin dans tous ses États (JTSE) a apporté une contribution déterminante dans la phase de cadrage et de ciblage des jardins. Cependant, plusieurs critères – institutionnels et sociodémographiques – singularisent les quartiers prioritaires d'Île-de-France (et plus encore à Paris même).

Note 2 : la géographie des quartiers prioritaires a changé après la réalisation de cette mission. Le présent document ne tient pas compte de ces évolutions ; le contexte exposé reste bien celui de l'étude.

Consistance du travail d'étude

- Des entretiens avec un échantillon constitué localement avec le porteur du projet, et dont la composition dépend des parties-prenantes de chaque jardin et du niveau d'implication (et de disponibilité) des acteurs :
 - Des acteurs directs du jardin partagé : porteur(s) et animateur(s) du projet, habitants du quartier, « usagers » du jardin, service communal ou intercommunal impliqué, le cas échéant, bailleurs (équipes de proximité, encadrement...) ;
 - Acteurs observateurs du quartier : habitants non usagers du jardin, travailleurs sociaux locaux, chef de projet Politique de la Ville du territoire et délégué du préfet, autres services municipaux (CCAS, etc.), le cas échéant, bailleurs, service local de sécurité⁵.

Hormis avec les porteurs de projets, nous avons veillé à ne pas aborder d'emblée et frontalement l'orientation explicite de l'étude – impact sur le lien social –, afin de permettre une induction forte à partir des témoignages.

Si quelques-uns ont pu être organisés au préalable, nombre d'entretiens avec les habitants, jardiniers ou résidents passant autour des jardins, ont été conduits « à la volée » et souvent « en jardinant ». Ce type de terrain et le caractère exploratoire de la démarche ne permettait guère l'organisation d'entretiens en face à face et prolongés dans des locaux fermés. En outre, certains entretiens ont été conduits de manière collective, par exemple lorsque plusieurs jardiniers étaient présents en même temps sur le jardin.

De fait, dans les jardins, la conduite des entretiens aura produit une forme d'« expression mosaïque », où les témoignages s'expriment par touches, en réponses mutuelles, dans des allers retours entre jardiniers, entre temps de jardinage et pauses.

- Une observation du quartier et de son ou ses jardin(s). Si les entretiens constituent bien le cœur de l'investigation de terrain, l'observation est également importante : quelle est la localisation exacte du jardin (place, lieu de passage, etc.) ? cette configuration spatiale du jardin joue-t-elle un rôle sur l'ambiance du quartier ? les déplacements ? quel est l'effet visuel du jardin pour les passants et les résidents du quartier ?...
- Dimensionnement de l'étude :
 - 8 villes (dont deux situés en agglomération d'une autre), 10 jardins ;
 - 2 à 3 entretiens de cadrage amont par Ville : tête de réseau régional, porteur de projet, service municipal ;
 - 2 à 3 jours sur place par ville selon le nombre de jardins concernés, complétés au besoin par des entretiens téléphoniques ;
 - 15 à 20 entretiens par ville, soit plus d'une centaine d'interlocuteurs au total.

Période d'investigation : avril-mai 2014.

⁵ Police Nationale, Gendarmerie Nationale ou Police Municipale, voire délégué « cohésion police population ».

3. PRINCIPAUX CONSTATS TRANSVERSES

Pour chaque jardin investigué, une fiche a été élaborée pour rendre compte des constats spécifiques, détaillés et illustrés de ces terrains. Ces « fiches-jardin » apportent une description précisément contextualisée des effets constatés pour chacun ; elles rendent compte des influences subtiles que peuvent avoir, souvent conjointement, certaines caractéristiques du jardin – localisation, configuration de l'espace, équipements spécifiques, origine du projet, etc⁶.

La présente note propose une structuration transversale et synthétique de ces constats et des pistes de questionnements que nous en tirons. Il s'agit de présenter ce qui nous est apparu comme généralisable au regard des cas singuliers que nous avons étudiés. Si nous illustrons les constats d'exemples, nous veillons cependant ici au caractère anonyme du présent travail et à ne pas exposer les acteurs qui y ont participé, souvent avec beaucoup d'engagement personnel. Dans cette synthèse nous ne décrivons donc pas de manière détaillée la situation de chacun des jardins.

Cette synthèse progresse « géométriquement », abordant par « échelles sociales » croissantes – de l'individu au groupe jusqu'au quartier entier – différents mécanismes constitutifs selon nous de la « cohésion sociale ». Ces mécanismes – les « effets » possibles des jardins partagés – sont décrits sous forme générale et théorique, et souvent par gradation⁷. Dans cette progression systématique, chaque étape peut être lue, dans une certaine mesure, comme

une « condition de passage » à la suivante : pour que les mécanismes cohésifs et socialisants puissent s'enclencher à l'échelle supérieure, il faut qu'ils soient en place à l'échelle considérée – en tout cas pour un nombre « significatif » d'individus.

Ce dépliement linéaire et par paliers est une *modélisation* ; la réalité est un *continuum* où les différentes échelles sont, en fait, en interactions mutuelles. Cette modélisation peut former en soi un objet de travail à proposer pour d'éventuels travaux ultérieurs, menés avec les acteurs et réseaux des jardins partagés. Il s'agit d'une proposition de structuration / d'organisation d'un questionnement sur l'impact des jardins partagés.

En regard de chacun des effets possibles, sont présentés une synthèse de nos constats – cet effet se vérifie-t-il ou non dans les jardins investigués, dans quelle mesure, et quels sont les faits qui peuvent en témoigner ? – ainsi qu'un premier niveau d'analyse.

Le point de départ est à l'échelle individuelle : ce que ce jardin « m'a fait, à moi ». Ce point de départ s'est imposé par le recoupement de l'ensemble des interventions : il est au cœur de pratiquement tous les témoignages d'habitants. D'évidence, cette dominante reflète pour partie un effet de méthode : toute expression en entretien est centrée – d'abord – sur son expérience personnelle, sensible et immédiate, avant d'aborder éventuellement des considérations plus collectives, voire générales. Il s'agit cependant un effet *spécifique* et fort de cet objet qu'est un « jardin » – avant peut-être d'être « partagé » – ; un effet propre et majeur que les travaux préparatoires n'avaient pas détourné avec cette netteté, et qui conditionne sans doute les autres.

⁶ Les « fiches-jardin » complètes ont été adressées à l'Acsé. Se trouvent en annexe la ou les premières pages décrivant de manière synthétique les caractéristiques techniques du jardin, ses conditions d'émergence et sa situation dans le quartier.

⁷ Cf. Dans le tableau ci-dessous : « Description de l'effet ».

A L'ÉCHELLE DE L'INDIVIDU

Effet « thérapeutique » et de restauration de soi : un effet spécifique, « invisible » mais fortement ressenti par tous sur toutes ses modalités.		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Sortir : un motif et un levier pour sortir de l'isolement, pour « sortir de chez soi ». Faire, s'occuper : une activité régulière et de long terme qui (re)donne un sens à la vie, un support pour sortir de la déprime, de l'angoisse, ou oublier la maladie. Sentir, jouir : une expérience sensible qui (re)donne des temps de plaisirs physiques et esthétiques. Réaliser, réussir : une activité que je maîtrise et dont je vois les résultats, qui récompensent mes efforts et mes soins.	Dans chaque jardin partagé, des habitants jardiniers témoignent de cet effet thérapeutique que l'apparition du jardin a eu dans leur existence. Souvent, ils mentionnent plusieurs des modalités détaillées ci-contre. Certains témoignages peuvent être très forts, notamment après un incident / accident de vie (maladie, invalidité, licenciement, veuvage...) : « ce jardin m'a sauvé », « a changé ma vie » ; le jardinage apparaît alors comme un moyen pour se reconstruire en tant qu'individu et/ou dans sa cellule familiale. Parfois, les jardiniers évoquent cet effet à propos de l'un d'entre eux, décrivant comment l'arrivée dans le jardin lui fait du bien, l'a transformé, remis d'aplomb. Si cette dimension « réparatrice » s'exprime plus ou moins selon la situation des jardiniers, tous constatent en revanche l'impact du jardin sur leur « bien-être ».	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> « La terre » : les jardiniers évoquent souvent le sentiment de se reconnecter à quelque chose de primal, qui « passe par les mains », que l'on peut toucher. La récolte de ce qu'on a produit / fait pousser est gratifiante. Ouvert et fermé : le jardin est à la fois un espace très facile d'accès et un refuge. Le jardinage est une activité extérieure ici visible de tous, le jardin donne la possibilité de regarder avant de faire et de s'engager, on peut même entrer dans le jardin sans raison, sans avoir à se justifier. Il n'y a pas une « porte à pousser » et (moins) de réponses à donner, comme lorsque l'on entre dans un centre social ou un local d'association. Inversement, le jardin offre la capacité de s'isoler de la ville et des autres, de se protéger, de maîtriser un espace « à soi » qui apporte du calme. Pendant le temps de jardinage, on peut décider de ce que l'on fait et à son rythme. <i>Pourquoi est-ce important ?</i> Pour des personnes fragilisées et isolées, pour des personnes s'exprimant peu ou mal, le jardin partagé est un moyen pour sortir de chez elles, se reconnecter, sans être d'emblée dans une activité « contraignante » et « socialement exigeante ». La capacité à « sortir » physiquement est souvent mise en avant, comme un moyen à la sortie de la déprime et d'un temps vide de sens, comme un premier pas qui a permis de retrouver le goût de la vie de groupe et la confiance pour s'y engager. Ce premier niveau paraît donc comme un soubassement individuel voire intime nécessaire aux étapes plus collectives, décrites ci-dessous.

Effet de (re)socialisation : un effet très visible dans l'activité quotidienne du jardin, mais de courte portée...		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
S'ouvrir : être en contact / jardiner à côté d'autres personnes. Sortir de l'anonymat : connaître et être connu des jardiniers et d'habitants de sa résidence, de son quartier. Se repérer parmi les ressources formelles et informelles du jardin / de son quartier : savoir qui est qui, qui fait quoi parmi les acteurs associatifs, institutionnels de son environnement, voire parmi les habitants.	Les habitants jardiniers sont, dans le jardin, « confrontés » aux autres. On observe ainsi une forme de « progression » dans le rapport à l'autre, notamment pour des habitants arrivant au jardin avec des situations personnelles difficiles. Alors que certains cherchaient par exemple initialement des moments de solitude, ils essaient de venir plus fréquemment au jardin « lorsqu'il y a du monde ». Si dans certains jardins, il peut se trouver des jardiniers peu connus des autres – et parfois même de l'animateur –, le jardin est clairement un espace d'interactions soutenues : on se salue, on connaît de vue ou par le prénom les autres personnes, on est reconnu, etc. Bien des jardiniers disent d'ailleurs qu'ils viennent au jardin pour cela, pour les contacts et pour « voir du monde ». De fait, le jardin attire les regards et voit aussi entrer ou passer des visiteurs qui demandent la permission d'entrer, qui posent des questions ; ce sont aussi des enfants du quartier qui entrent et demandent s'ils peuvent aider. Aussi, les jardiniers sont-ils, chacun à leur rythme, amenés à sortir de l'anonymat et de l'isolement ; et, via les échanges dans le jardin et via les liens privilégiés avec l'animateur, certains découvrent d'autres activités du quartier.	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> Partagé et urbain : ce registre d'impact est celui, classique, d'une activité « en groupe » si ce n'est pas toujours / encore une activité collective. Cet impact est aussi fortement lié à l'emplacement des jardins au cœur des quartiers et près de lieux de passage. En cela, le jardin partagé est radicalement différent du jardin familial. Quel que soit le lotissement du jardin, en parcelles individuelles ou tout collectif, le jardin partagé de pied d'immeuble reste un espace relativement réduit où l'on se côtoie de près, où l'on jardine à proximité les uns des autres et juste devant les allées et venues des résidents du quartier. Pas vivrier mais... : la taille réduite des parcelles n'empêche pas certains jardiniers d'être très préoccupés par leur production. Si elles demandent théoriquement un temps de jardinage relativement limité, dans les faits, on constate des passages fréquents (quasi journaliers pendant l'été) des jardiniers qui multiplient ainsi les contacts et les rencontres. Fleurs, fruits et légumes, sujets d'intérêt universel : ceci est souvent mis en avant avec raison, le jardinage est une activité qui permet d'engager la conversation avec n'importe qui, qui intéresse les enfants et les anciens, qui appelle à des expériences et des témoignages chez tous. Jardiner au cœur de son quartier est donc un fort levier pour multiplier les interpellations, questions et manifestations d'intérêt de tout le voisinage. Mais un effet de courte portée : soulignons de nouveau, cependant, que le jardin permet à chacun de moduler son investissement vers les autres ; certains gardent un comportement très centré sur leur production. Le jardin permet un certain « quant à soi ». Il est aussi finalement une activité qui autorise une forme de « bonne distance » et d'indifférence avec d'autres occupants du quartier.

A L'ÉCHELLE DU GROUPE : entre jardiniers, entre jardiniers et résidents... l'individu avec les autres

Coopération et partage : un effet constaté souvent au niveau interindividuel mais parfois compliqué en collectif		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Créer des liens et traverser les frontières sociales : nouer des relations et s'entraider dans le jardin avec des personnes de génération, culture, langue et niveau social différents.	<i>Au-delà des contacts sociaux, nous abordons désormais la constitution de liens personnels et plus soutenus</i> Dans l'ensemble des jardins partagés visités, on observe de nombreux micro-signes témoignant des relations privilégiées entre certains habitants jardiniers (parfois tous ensemble) qui, le plus souvent, ne se connaissaient pas avant de s'engager dans le jardin. Ces liens se matérialisent d'abord par un climat de solidarité autour du jardinage lui-même : les plus simples, visibles et fréquents, ce sont les nombreux conseils que l'on se donne ou que l'on vient solliciter et les services rendus plus matériels (arrosage, dons de plants et de graines, entretien mutuel des parcelles pendant les absences...). Il y a aussi de véritables moments <i>partagés</i> de jardinage, certains jardiniers veillant à retrouver des comparses pour aller au jardin... On peut alors voir, autour du jardinage, des amitiés avec peu de mots, entre personnes qui parlent l'une et l'autre fort mal le français commun. L'entraide autour du jardin dépasse par endroit le cercle des jardiniers : des voisins alimentent le tas	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> Le jardinage demande un investissement sur un cycle long : comme dans d'autres activités associatives, mais avec la facilité d'accès signalée plus haut, le jardinage demande de s'investir dans la durée et avec assiduité si l'on veut « littéralement » cueillir les fruits de son travail. Le jardin constitue donc un creuset très adapté pour constituer des liens et une vie de groupe solidaire. L'attribution de parcelles explicitement limitée dans le temps peut constituer un frein important (mais pas insurmontable) à la coopération. Le jardinage, entre expérience, empirisme et incertitude : la dépendance de la production à la météo, aux parasites, à la qualité du sol et surtout aux « trucs » du métier revient sans cesse dans les témoignages. L'incertitude, qui fait partie du piment du jardinage, fournit un support continu d'échanges de pratiques et de conseils. La sanction visible de la beauté des parcelles permet aux jardiniers de repérer les compétences à solliciter sans se préoccuper des origines et langues de chacun. Jardinage partagé, ambivalence entre solitaire et collectif : nous avons souligné que le jardin partagé permet à l'habitant jardinier de moduler son exposition aux autres et à la « structure » qui l'anime. C'est là un levier qui permet l'intégration d'habitants très variés. Le corollaire qu'est l'engagement dans le collectif n'est, justement, pas toujours une donnée d'entrée : elle n'est pas requise par le jardinage lui-même (à la différence d'un sport collectif, d'une chorale, etc.). Avoir des contacts et

Faire ensemble : sous la houlette de la personne en charge de l'animation puis, peut-être, de manière autonome	de compost, donnent des graines, ou apportent du thé à la menthe et des pâtisseries (en échange de la menthe qu'on les laisse prélever). Les relations de bienveillance voire d'amitié peuvent se concrétiser dans des moments de convivialité dans le jardin (BBQ, goûters hebdomadaires, fêtes saisonnières). Les jardiniers deviennent là « un groupe », voire un collectif. Les voisins « compagnons de route » du jardin sont alors souvent invités. Ces moments collectifs « hors jardinage » semblent d'ailleurs plus rassembleurs que ceux qui concernent directement le jardin : l'animateur du jardin peine souvent à réunir les jardiniers pour les « chantiers » censés mobiliser autour de l'entretien du jardin ou de son développement (journée de troc de graines, désherbage, nettoyage...).	sortir de chez soi est une chose ; participer à une activité collective qui dépasse l'intérêt de ma parcelle en est une autre (lorsque le lotissement du jardin propose des parcelles individuelles). La participation aux moments collectifs dépend donc très fortement de l'animation du jardin, au sens large : présence, influence et « autorité » de l'animateur, modalités de constitution et dynamique du groupe des jardiniers.
Décloisonner, s'ouvrir aux autres : permettre à d'autres habitants d'avoir accès au jardin ou à des événements.	Globalement, l'effet de mélange « interculturel et intergénérationnel », fréquemment mentionné dans les argumentaires promouvant les jardins partagés, mérite d'être nuancé. S'il est certain que les jardins rassemblent des populations d'origine et d'âge souvent diversifiés, le mélange est, dans les faits, très variable. Assez classiquement le jardin est souvent un lieu de rencontre entre personnes âgées et enfants. Les « jeunes » l'évitent. Nous avons observé des jardins culturellement variés, et y avons vu des liens de solidarité qui traversent les origines. Les productions du jardin reflètent souvent la diversité d'origine des jardiniers : tomates russes, choux portugais, fèves marocaines, plantes aromatiques	Le jardin au centre d'autres institutions : la réalité de rencontres intergénérationnelles, et parfois interculturelles, dépend beaucoup de la présence de structures voisines qui peuvent aussi venir, on y reviendra, dans le jardin (écoles, maisons de retraite...).

	chinoises... le plaisir de s'échanger et de se faire goûter ses produits est souvent évoqué. Cependant, nous le détaillerons plus bas, dans un jardin aussi cette coexistence n'est pas toujours simple ni dénuée de tensions. Les animateurs évoquent même des jardins (non visités dans l'étude) qui ont fait l'objet d'une emprise communautaire (délibérée ou de fait).	
Solidarité, effet de groupe : un effet marginal		
<i>Description de l'effet</i>	<i>Constats faits dans les jardins partagés</i>	<i>Quelques éléments d'analyse</i>
S'entraider en dehors des activités de jardinage	Pour l'ensemble des jardins partagés étudiés, on constate peu de contacts entre les habitants jardiniers en dehors du jardin ou des activités éventuellement organisées collectivement en dehors (visite d'un salon, journée à l'extérieur de la ville...). Les jardiniers, s'ils reçoivent chez eux, semblent y accueillir avant tout leur famille.	L'observation de ce type de solidarité par diffusion demanderait, s'il existe, un dispositif plus prolongé et immergé que ne le permettait le format de cette étude exploratoire. Le questionnement sur ce point ne pouvait être systématique considérant notamment les échanges « à la volée ».
Effet de concurrence ou effet de « club » : un risque important, un classique de l'activité associative renforcé par les propriétés du jardin		
<i>Description de l'effet</i>	<i>Constats faits dans les jardins partagés</i>	<i>Quelques éléments d'analyse</i>
Se comparer, se jalouser	Les jardins partagés sont souvent des lieux de convivialité palpable. Cependant, on observe aussi de multiples micro-conflits, souvent ponctuels, parfois larvés. Ces tensions occupent, dans la plupart des cas, une partie restreinte des habitants jardiniers, mais nous avons vu des exemples où, à un moment donné, elles « prennent » tout le jardin. Parfois on constate un groupe de jardiniers « contaminé » par un problème cristallisé autour d'une seule personne.	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i>
Se regrouper entre soi, exclure ou empêcher l'inclusion de personnes différentes ou nouvelles.		Comme une association : alors qu'ils ne sont pas constitués en association, les groupes de jardiniers connaissent pourtant les mêmes « histoires ». Comme toutes associations, ce sont des milieux informels qui se constituent autour d'envies personnelles, où les responsabilités sont attribuées entre pairs. On voit donc dans les groupes de jardiniers des phénomènes classiques : quête de certaines personnalités pour le « pouvoir » et comportement de « petit chef », formation de clans, investissement très différencié avec quelques individus surinvestis qui se sentent « seuls à tout porter » et/ou qui critiquent la passivité des autres,

	Les problèmes peuvent se fixer autour du respect des règles du jardin (pas de pesticides...) mais plus souvent autour de l'implication différenciée des uns et des autres tant dans le soin apporté au jardin que dans la participation aux moments de chantiers collectifs, etc. Le rapport qui se joue entre le jardin et les jardiniers se traduit dans des jugements qui sont vite « essentialisants » et moraux : « <i>ces gens-là ne pensent qu'à eux</i> ». Nous savons d'expérience que, dans ces quartiers de déclassement et de mélanges successifs d'origines, le besoin de se situer dans une « hiérarchie morale » peut, à ce titre, être plus fort encore qu'ailleurs. Cette hiérarchie supérieure se démontre certes dans le soin que l'on apporte à la parcelle et dans son abnégation pour le bien commun du jardin mais aussi parfois dans la production jardinière elle-même : cultiver des fleurs et veiller au « beau » est alors un signe d'élévation et de distinction ; les jardiniers qui ne cultivent que des légumes « <i>ne s'intéressent qu'à ce qui passe par la bouche</i> », dans un jugement très classique et symptomatique qui renvoie à la supposée moindre civilisation des nouveaux venus. Ces tensions peuvent déboucher sur la formation de petits groupes qui s'opposent au sein du collectif de jardiniers. Toutefois, on observe plus généralement ce que nous nommons un « effet club » : lorsque les jardiniers cherchent, dès le départ ou « par tamisages » successifs, à constituer un groupe	etc. Comme dans toute association, la dynamique collective est souvent portée (ou embolisée) par des individualités, et est tributaire des arrivées et départs dans le groupe. Les facteurs cohésifs sont aussi facteurs de fragilité : ces mécanismes classiques de fragilisation sont en partie exacerbés dans les jardins partagés par les propriétés spécifiques mentionnées plus haut comme facteurs de cohésion. En effet : De l'appropriation à l'accaparement : parce que, justement, il s'agit de « terre » et de « petits lopins », les jardiniers s'attachent à la parcelle. C'est tout le mécanisme d'appropriation qui fait la force du projet mais si elle n'est pas canalisée par une animation rigoureuse et des règles claires, cette appropriation peut chez certains glisser vers un sentiment de propriété. Sentiment problématique au sein du jardin mais aussi au regard de son statut : le jardin reste pris sur l'espace public. De plus, avoir une parcelle est aussi une forme « d'avantage » pris sur la vie du quartier. Même si le jardin n'est pas vivrier, comme toujours ce sont les « petites différences » qui font la différence. Se partager le jardin entre soi, plutôt que partager le jardin, peut être une forme de solidarité communautaire (et parfois familiale). Le jardin, reflet de sa personnalité ? résultat visible de ses efforts... et de sa valeur ? Le jardin demande des efforts, il offre un espace pour faire ses propres choix (ce que je plante, comment je m'en occupe) mais le résultat est, notamment pour le tout collectif, partagé entre tous. Dès lors les jardiniers très investis peuvent vraiment souffrir du sentiment que d'autres n'en font pas assez, ou ne travaillent que pour eux-mêmes. La parcelle traduit ses propres efforts, c'est là aussi un des principes gratifiants du jardin mais, réciproquement, ce principe peut devenir le support de jugement essentialisant et dévalorisant. Lieu pour se rencontrer dehors et partager avec d'autres... surtout pas ! Enfin le jardin partagé peut rencontrer les mêmes mécanismes de ségrégations communautaires qui agissent dans certains quartiers (séparation hommes/femmes ; rassemblement par origine et/ou religion).
--	--	--

	homogène (ethno-culturellement, souvent). Les « règles du jeu » et le réglage du jeu comptent ici beaucoup et de façon subtile. On peut par exemple observer deux cas apparemment opposés, l'un par excès et l'autre par défaut d'organisation : - un jardin à parcelle collective où les temps d'ouverture sont limités et la clef détenue par un jardinier « responsable ». On fait tout et toujours ensemble. Ce jardin est ici empoisonné par un conflit avec une personne. Il semble plausible qu'un accès libre et individuel au jardin diluerait complètement l'influence de l'individu problématique et permettrait d'ouvrir le jardin à des participants plus variés. - un jardin à parcelles individuelles qui fonctionnait bien et où l'animateur a « <i>laissé le groupe se prendre en main</i> » a vu se développer un fort effet de club. Ici, l'animateur / animatrice peut intervenir pour désamorcer, voire arbitrer si besoin, la situation. Son rôle est sans doute plus complexe lorsque le collectif de jardiniers s'est construit solidairement, parfois sous l'impulsion d'une ou deux personnalités, mais en opposition aux habitants non-jardiniers. Cet « effet club », que l'on a pu pressentir dans un ou deux jardins, rend difficile l'accueil et l'intégration de nouveaux ; il s'oppose au décroisement visé par le jardin.	Forme intermédiaire d'espace extérieur, à la fois « privatisée » et publique, il peut falloir un effort d'animation vigoureux pour que les convictions – personnelles et communautaires – n'annexent pas le jardin.
--	---	--

A L'ÉCHELLE SYMBOLIQUE ET INSTITUTIONNELLE : l'individu par rapport au collectif et statut du collectif

Empowerment et reconnaissance : un effet au cœur du projet mais inégalement constaté, actif plutôt sur des cas individuels que sur le groupe		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Prendre une place dans son quartier : être repéré comme ayant une activité connue et reconnue.	Si la majorité des jardins étudiés vise, à l'origine, la constitution d'une association d'habitants jardiniers destinée à prendre son autonomie pour la gestion et de la vie du jardin, cet objectif n'est jamais atteint dans l'échantillon de l'étude et ce, quelle que soit l'ancienneté du jardin.	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> <i>Là encore, le constat posé ici peut être en partie lié avec une des propriétés des jardins partagés déjà décrite.</i>
Prendre un rôle dans un groupe : être accepté, reconnu, intégré dans un groupe et dans ses activités.	Ce que l'on observe, ce sont plutôt des phénomènes d'empowerment individuel. La prise de responsabilité des habitants jardiniers est en effet à la fois très progressive et disparate selon les jardiniers. Certains ne prennent aucune forme d'engagement, d'autres vont d'abord prendre un rôle particulier dans l'activité de jardinage (des arroseurs, des bricoleurs qui vont prendre en charge la construction d'un abri...), puis, éventuellement, dans la vie du jardin en participant aux réunions pour la préparation d'événements ou pour faire le bilan de l'année...	Le projet « politique » est en surplomb, il n'est pas poussé par les habitants : ces lieux permettent un engagement progressif dans une activité collective, ils agrègent des volontaires autour d'une motivation première qui est le plaisir – individuel – du jardinage, leurs modalités d'entrée sont souples et peu exigeantes. Là encore, c'est ce qui fait la force de fédération de ces projets, mais c'en est aussi une forme de limite dans la capacité à « passer un cap » de mobilisation. La création en association est visée mais elle ne peut s'imposer.
Prendre une responsabilité dans un collectif : être en charge / le garant de, devenir acteur.	Quelques-uns vont prendre, dans de rares cas, des responsabilités vis-à-vis du jardin : en représentant le jardin au sein du réseau auquel il appartient, voire en participant au « bureau », préfiguration de l'association qui pourrait porter un jour le jardin. Si les jardiniers ont souvent des idées de choses à faire au sein ou avec le jardin (calendrier, échanges avec d'autres jardins...), ils assurent rarement de manière complètement autonome leur mise en œuvre.	<i>Il faut souligner à ce titre un schéma souvent observé et sans doute commun à nombre d'actions de travailleurs sociaux :</i>
Être force de proposition : avoir des idées, porter des initiatives / projets spécifiques.		Attachement et distance entre habitants jardiniers et animateur : la tension « bobo-prolo » . L'animateur (très souvent des femmes) est très fortement porteur de la dimension politique du jardin partagé, tant dans son ambition d'empowerment local et de cohésion que dans ses exigences de développement durable. Il ou elle anime avec énergie des jardiniers dont les objectifs et intérêts sont davantage voire exclusivement centrés sur l'activité de jardinage lui-même. Si l'animateur est très présent et interventionniste (ce qui lui semble souvent nécessaire), les jardiniers restent passifs, voire parfois résistent passivement, à des injonctions qui ne les préoccupent ou convainquent pas (intégrer des jardiniers pas très assurés ou pas très capables ; veiller à ne pas utiliser de produits phytosanitaires...). Si l'animateur laisse les jardiniers s'organiser, une des pentes est souvent le mécanisme d'accaparement / démixité décrit plus haut. Pour sa part, l'animateur – souvent isolé dans le portage de ce projet atypique – peut éprouver de l'incompréhension face à des
Devenir autonome : se constituer en « bureau », en association, pour assurer la gestion du projet.		

	Enfin, la participation au jardin partagé conduit quelquefois des habitants jardiniers à rejoindre d'autres projets ou associations.	comportements moins engagés que le sien, qui ne font pas écho à ses efforts, et les exigences de « résultats » des partenaires financeurs. La question de l'engagement est centrale, notamment dans ces quartiers. Elle mériterait ici un développement propre, et nous la renvoyons à un débat à engager auprès des réseaux porteurs. Mentionnons ici que notre expérience nous amène à penser que la capacité d'engagement des individus est liée à leur assise sociale et psychologique. Pour assumer un rôle de régulation, il faut une assurance intérieure qui a de multiples déterminants et sources : le statut social conféré par une activité professionnelle stabilisée (y compris passée) par exemple. C'est précisément ce que la précarité économique a dissout depuis deux-trois générations dans les anciens milieux ouvriers des quartiers prioritaires. A cette fragilisation, s'ajoute une dimension très prégnante qui s'est développée en parallèle : une augmentation du risque pris et ressenti à « s'exposer » dans ces quartiers. Là encore, cette analyse demande un développement précis. En tout état de cause, les jardiniers soulignent souvent leurs réticences à se démarquer, à assumer un rôle de « chef », ou simplement à rappeler à un voisin jardinier les règles d'une charte du jardin. <i>Enfin notons des facteurs structurels dans les difficultés vers l'autonomisation.</i> Des projets pas si « bricolés » que ça : le jardin partagé a souvent de multiples partenaires (et financeurs), ayant eux-mêmes des activités à organiser dans le jardin ; une part de l'activité et du développement du jardin se fait donc de toute façon « au-dessus de la tête » des jardiniers et demande certaines compétences en termes d'organisation, de communication...
--	---	--

A L'ÉCHELLE DU QUARTIER

Effet de démonstration (beauté, fierté, respect) : un effet fort et systématique, qui surprend		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Développer l'attachement au quartier, l'agrément du cadre de vie. Valoriser l'image de ceux qui vivent dans le quartier : montrer ce dont on est capable. Transformer l'image de soi des habitants eux-mêmes : démontrer que c'est possible ici.	Les habitants des quartiers de chacun des jardins étudiés s'accordent pour dire que cet espace participe à l'embellissement du quartier. Le jardin, « c'est beau », même s'il n'est aucunement ornemental (les légumes donnent de la couleur l'été) ou si le quartier a été récemment réaménagé, dans le cadre de la rénovation urbaine, avec de nombreux espaces verts. D'ailleurs la beauté désordonnée et « faite sur place » des jardins est plus préhensible pour les voisins résidents que les espaces verts et nouveaux équipements (bancs, aires de jeux) architecturalement soignés mais dont les habitants disent eux-mêmes (y compris les enfants) qu'ils ne leur parlent pas. Les jardins partagés possèdent cette « fonction » notamment parce qu'ils sont, à la surprise générale et systématique, très préservés des dégradations. Cette préservation est toujours mise en avant, notamment par rapport à ce que subissent d'autres « équipements ». Habitants et professionnels intervenant dans ces quartiers (notamment les bailleurs et les services espaces verts des villes) sont habitués à d'autres « comportements » vis-à-vis des aménagements proposés : arrêts de bus, bancs... sont en effet souvent détériorés. Si le jardin subit des dégradations, ce sont soit des	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> Aller au-delà des explications classiques : les mécanismes à l'œuvre ici mériteraient d'être travaillés en détail avec les praticiens et acteurs des réseaux. Si certains arguments s'imposent rapidement : les jardins partagés sont faits par les habitants eux-mêmes, et y travaillent les mères et les pères des enfants et jeunes qui sont généralement auteurs des dégradations dans les espaces publics et parties communes des immeubles, les explications ne sont que partiellement convaincantes. D'abord, dans les mêmes quartiers, les mêmes habitants citent des contre-exemples (par exemple, une cabane faite par des jeunes, dégradée par la suite). Ensuite, les jardiniers ne sont souvent pas plus d'une vingtaine ou trentaine, parfois bien moins, et sont parfois des personnes isolées ou âgées. Ce ne sont donc pas « les mamans » ou « les papas » du quartier (comptant jusqu'à plusieurs milliers d'habitants) qui s'occupent du jardin mais une petite poignée d'adultes dont la capacité de contrôle social cumulée est minime. D'autant plus faible que ces jardiniers, on l'a souligné, n'assument guère des rôles de « figures » du quartier. Plus généralement, ces quartiers connaissent un climat quotidien et pesant d'innombrables comportements rangés sous le terme « d'incivilités » dont une des caractéristiques est justement de défier les explications apparemment rationnelles de l'utilité ou de l'antagonisme. Précisément, la plupart des habitants et des professionnels de ces quartiers déplorent des dégradations et des souillures qui leur paraissent (à tort, selon nous) « ne pas avoir de sens » et porter d'abord préjudice à ceux-là mêmes qui les commettent ou à leur propre famille et voisins

	incidents de création – au tout début du projets – (que les animateurs savent en général expliquer par un « raté » vis-à-vis des jeunes ou des enfants du quartiers) soit des faits minimes et ponctuels (vols de quelques légumes, jeux d'enfants...). Ainsi, le jardin partagé a un effet de <i>démonstration</i> : ici, dans le quartier, il est possible de réaliser de belles choses et que celles-ci soient respectées. Certains jardiniers ou habitants « font visiter » ainsi le jardin à leurs proches qui viennent rendre visite.	immédiats. Nous ne développons pas plus avant des analyses qui nous semblent dépasser le cadre de la présente étude et demander des travaux prolongés avec les praticiens des jardins partagés.
Effet d'ancrage : un effet fort, le jardin « équipement »		
<i>Description de l'effet</i>	<i>Constats faits dans les jardins partagés</i>	<i>Quelques éléments d'analyse</i>
Faire centre et totem : un lieu connu de tous et finalement un lieu « commun », où sont organisées des activités et événement qui attirent d'autres personnes du quartier.	Le jardin partagé est un lieu où l'on peut se retrouver entre jardiniers pour partager des moments conviviaux de manière « informelle » mais le jardin se transforme très souvent en un terrain de rassemblement beaucoup plus large. Il accueille en effet, dans l'ensemble des cas investigués mais à des degrés variables, des événements et des activités : les écoles du quartier peuvent avoir leur propre parcelle, les centres sociaux et maisons de quartiers y mènent parfois des activités ponctuelles, d'autres structures du quartier (associations, maisons de retraite, etc.), et même de la ville, peuvent être amenées à y venir. Les jardins partagés sont aussi souvent le théâtre d'événements particuliers, par exemple lors de la semaine du développement durable. Au-delà encore de toute référence au jardinage, le jardin peut devenir le lieu où sont organisées des fêtes	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> La centralité, la visibilité et la proximité immédiate des immeubles. Un caractère « d'extra-territorialité » du jardin dans des quartiers souvent sans vie et surtout sans charme (mais généralement pas sans espace vert) : le jardin est un lieu d'évasion visuelle et, pour beaucoup d'expériences sensibles et de (re)découvertes que le reste du quartier n'apporte pas. Le jardin comme support, l'animateur comme entrée : le jardin permet de jardiner mais pas seulement. La production permet d'organiser des ateliers de cuisine ; le cadre du jardin d'apprendre de nouveaux mots ou de découvrir des insectes, etc. Pour les structures d'animation présentes sur les quartiers, le jardin permet d'enrichir le programme d'activités proposées et, qui plus est, d'une activité en extérieur. Le rôle de l'animateur est essentiel pour tisser les liens avec le réseau associatif et institutionnel environnant mais aussi assurer parfois les animations lors de la venue de personnes sur le jardin. Le positionnement et l'aménagement physique du jardin : il faut des espaces communs, de convivialité et de circulation suffisamment larges.

	de quartiers : fêtes des voisins, de la musique, projection de films en plein air, etc. Ce rôle « d'équipement » favorise les rencontres dans le quartier, facilite en partie les brassages des populations dans le jardin et donc contribue ici par rebond à des contacts généralement « intergénérationnels et interculturels » (avec la réserve que ces événements ne surmontent pas les clivages communautaires et religieux lorsque ceux-ci sont forts).	
Effet d'apaisement par rayonnement : un effet très limité à l'échelle du quartier		
<i>Description de l'effet</i>	<i>Constats faits dans les jardins partagés</i>	<i>Quelques éléments d'analyse</i>
Renforcer les solidarités et pacifier au-delà des limites du jardin	Si le jardin a assurément un impact sur les jardiniers et sur les personnes qui habitent à proximité ou qui y participent via d'autres structures / activités, il n'agit pas <i>globalement</i> à l'échelle du quartier notamment sur l'ambiance et les problématiques de tranquillité. Les habitants jardiniers évoquent parfois qu'ils peuvent désormais sortir le soir de chez eux pour aller au jardin mais il est difficile d'établir si le jardin a rendu possible cette sortie du fait que l'espace public n'est désormais plus occupé par les seuls « jeunes » ou si sortir le soir a désormais un but qui a permis de constater que cette sortie était possible. Plus généralement, les habitants un peu anciens savent parler de l'évolution du quartier, ses périodes « chaudes », ses changements. Souvent, dans de nombreux quartiers, les habitants disent d'ailleurs que « ça va mieux » ; pour autant ils ne dégagent aucune corrélation entre ces évolutions et la création du jardin.	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> On retrouve ici l'idée que le jardin partagé a une action directe de très courte portée : c'est un lieu restreint, qui touche directement un nombre de participants très faible par rapport à la taille des quartiers, qui ne produit pas une activité « intrusive » dans la vie du quartier. Dès lors les interconnaissances, les liens qui permettent éventuellement de désamorcer les tensions ne se lient <i>via</i> le jardin que pour un petit nombre d'habitants. La matrice des mécanismes de désocialisation, d'atomisation et de précarisation est fortement à l'œuvre. Le jardin partagé est une forme d'oasis dans le quartier, il ne l'irrigue pas, mais l'on peut s'y ressourcer. Une dimension qu'il faudrait approfondir : la géographie et la topologie vécue. Bien souvent, le « bloc » d'immeuble à côté, c'est déjà « loin » et les habitants connaissent peu les équipements de leur quartier au-delà d'une zone resserrée autour de leur habitation. En dehors de certains parcours repérés (accès aux transports en commun par exemple), franchir 300-400 m pour rejoindre un équipement n'est pas spontané. Cette considération souligne de nouveau l'importance de la situation physique précise du jardin et elle relativise la notion d'équipement « de proximité ».

A L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Désenclavement et rayonnement : un effet variable et ponctuel		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Être (re)connu au-delà des frontières du quartier. Exercer son attractivité au-delà du quartier : des habitants viennent au jardin pour réaliser des activités.	Cet effet est en lien avec les effets d'ancrage et de démonstration : parfois les activités et événements qui se tiennent sur le jardin peuvent accueillir des personnes qui viennent d'autres quartiers de la ville. Des échanges peuvent aussi avoir lieu avec les jardiniers d'autres jardins partagés de la ville (ou au-delà, de la région). C'est notamment le cas lorsque le projet est particulièrement innovant ou que l'animateur a à cœur de voir les habitants jardiniers échanger sur les différentes pratiques et problématiques qui se posent autour de tels projets. Puisqu'ils participent à la valorisation des quartiers, les jardins partagés sont également visités par les institutionnels, ceux bien sûr qui supportent directement ces initiatives, mais aussi d'autres (d'autres régions voire d'autres pays !) venus s'inspirer des initiatives existantes. Ces visites, si elles sont plutôt rares, apparaissent en revanche comme très valorisantes pour les habitants jardiniers.	<i>Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ?</i> Jardins bobos, jardins prolos : le goût pour le jardinage traverse les couches sociales : si les membres des jardins partagés des quartiers centraux ont souvent des démarches plus politisées et militantes, leur intérêt pour le jardinage lui-même constitue un socle immédiat d'échanges avec des jardiniers des quartiers paupérisés. On a souligné qu'au sein même d'un jardin partagé couvert par l'étude on pouvait observer des recherches de « distinction sociales » entre jardiniers. Et on a observé qu'il y a des différences culturelles dans les pratiques et productions du jardinage. Pour autant, le goût pour l'échange de « trucs du métier » demeure universel. Les échanges <i>entre quartiers</i> de niveaux sociaux différents peuvent être vus comme correspondant à une échelle supérieure de cohésion sociale. Une échelle qui renvoie à la capacité à « sortir de son quartier » et non plus seulement à renforcer ses attaches dans son quartier. A ce stade, cependant, ces échanges « désenclavants » restent ponctuels, très dépendants du travail de la structure d'animation (et de l'initiative des jardins partagés des quartiers environnants). Le levier est sensible mais peu actionné.

ET POUR LES PARTENAIRES

L'étude visait avant tout à décrire les impacts des jardins sur les jardiniers, les habitants, le quartier. Il nous semble cependant important de revenir sur les effets de ces projets sur les partenaires, associatifs et institutionnels, des jardins, ceux qui en sont à l'origine et/ou qui les portent mais aussi ceux qui agissent par ailleurs dans le quartier.

Collaboration et partenariat : un effet « secondaire » ?		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Cristalliser des réseaux : se fédérer entre associations, institutions, services municipaux, etc. pour rendre le projet possible et le faire vivre.	Si plusieurs des projets étudiés ont émergé dans un quartier où ce réseau d'acteurs était déjà « maillé serré », quand ce n'est pas le cas – lorsque le tissu associatif est par exemple fourni mais connaît des effets de concurrence sur les financements et donc sur les publics – le jardin partagé peut se révéler un moyen pour réunir et fédérer ces acteurs locaux qui visent des objectifs communs.	Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ? Un projet à la légitimité immédiate : l'implication directe des habitants semble ici faire sens pour tous ; le <i>jardin comme projet pour les habitants et par les habitants</i> , donne une forme consensuelle, une légitimité de <i>facto</i> au projet et fournissent aux acteurs locaux une raison facile à saisir pour se retrouver autour de l'initiative.
Évolution des pratiques professionnelles et innovation institutionnelle : un effet ponctuel à accompagner / valoriser		
Description de l'effet	Constats faits dans les jardins partagés	Quelques éléments d'analyse
Changer de postures vis-à-vis des habitants : répondre à des demandes sur des sujets particuliers, pas forcément dans les habitudes professionnelles.	Le jardin partagé peut impliquer une forme de participation de certains professionnels (souvent municipaux), notamment concernant les métiers techniques (espaces verts). Les agents sont mobilisés pour intervenir sur des tâches inhabituelles : recherche d'une espèce rare, réalisation de « spirale aromatique », etc. Le jardin implique aussi parfois de nouveaux contacts avec les citoyens, ou plutôt un changement dans la manière d'être confronté à la population, qui appellent peut-être de nouvelles compétences.	Pourquoi cet effet avec les jardins partagés ? Les jardins partagés sont des projets atypiques, innovants, qui réinterrogent plusieurs dimensions des modalités de l'intervention publique : participation, initiative citoyenne, gestion par des citoyens de l'espace public, etc.
Faire évoluer ses pratiques : repenser, en tant que professionnel, son activité, son métier.		

Quelques éléments pour « conclure »⁸

L'impact des jardins partagés sur la « cohésion sociale » n'est ni simple ni univoque. On observe une *composition complexe* d'effets différents, à des échelles différentes, parfois à des périodes différentes du projet, portant sur des mécanismes cohésifs variés. On observe aussi des *mécanismes contraires*.

En résumé, les éléments présentés dans les tableaux ci-dessus montrent que :

- **Les impacts ne sont jamais vraiment « là où on les attend » ni « comme on les attend ».** Les effets les plus fortement relevés ne sont pas nécessairement ceux qui sont le plus mis en exergue dans les argumentaires génériques mobilisés par les porteurs ou les financeurs de projet de jardins partagés (le « renforcement des contacts intergénérationnels ou interculturels » est relativement faible *per se* ; lorsqu'il existe, il est lié au déroulement sur le jardin d'activités n'impliquant pas forcément directement des jardiniers). Inversement certains mécanismes peu mis en avant – notamment actifs à des échelles individuelles et micro-locales – semblent avoir des effets puissants et déterminants dans les jardins partagés (sur la rupture de l'isolement de certaines personnes notamment). Nous avons tâché de montrer que ces mécanismes sont pleinement parties prenantes dans le tissage d'un lien social solide.

⁸ On notera à nouveau ici que la présente étude, notamment du fait de son dimensionnement ne conduit pas à présenter des conclusions définitives sur les effets des jardins partagés sur la « cohésion sociale ». Elle a permis en revanche de construire une vision organisée et plus analytique de ces effets.

- **Le jardin partagé inséré dans l'habitat social a des caractéristiques tout à fait spécifiques, qui lui donnent des propriétés singulières.** C'est un lieu extérieur et visible ; c'est un lieu qui rassemble un groupe mais où l'on peut décider d'être seul. Ces propriétés font que le jardin partagé n'agit pas comme une association « classique » ni comme une activité individuelle de bricolage. Le jardin partagé est un lieu de dualités fortes :
 - à la fois d'accès immédiat (« t'as pas à prendre sur toi pour pousser une porte ») et capable d'apporter une bulle protectrice ;
 - où chacun peut moduler à la fois des temps où il s'investit dans des liens et dans un groupe, et des temps où il a besoin d'isolement et de s'occuper seul ;
 - qui permet à la fois de produire un « projet collectif et beau » et tout en reposant sur une activité solitaire et qui s'assume comme « primitive » (toucher la terre et cultiver) ;
 - A la fois très visible et peu intrusif dans le quartier.

Le jardin partagé est donc particulièrement efficace pour **« amener » vers un lieu de socialisation des personnes isolées** et abimées et pour **servir de creuset à un tissage graduel de liens**. Inversement, c'est un lieu où la dimension collective n'est pas *prescrite* par l'activité (on peut, justement, jardiner dans son coin), et où cette dimension collective doit être induite par l'animation et ses règles du jeu (parce qu'il s'agit *in fine* de partager le jardin).

Le jardin partagé a des **effets directs de « courte portée »** (les interconnaissances et solidarités directement liées au jardin sont largement limitées aux groupes de jardiniers et à quelques

résidents, le quartier ne se transforme pas grâce au jardin). Toutefois, le jardin est souvent, par nature et parce qu'il introduit un espace beau et agréable, un lieu d'ancrage pour d'autres activités et des événements, un totem dans le quartier.

- **Le « projet mobilisateur » du jardin partagé comme lieu intégrateur et collectif est une ligne difficile à tenir dans la durée.** Cette ligne semble requérir un accompagnement soutenu et continu. Les jardins partagés ont les traits génériques – et connaissent les dynamiques, difficultés et histoires typiques – d'une activité associative, avec des effets exacerbant dus au contexte socio-culturel et économique particulier des quartiers prioritaires (investissement variable, et souvent irrégulier, des participants, diversité des engagements, effet de club, conflits internes au sein du collectif...).

De fait, les jardiniers cherchent des contacts avec autrui et ils veulent jardiner mais ce ne sont pas des militants, ni des organisateurs. Ils n'ont pas facilement – et ne veulent pas souvent assumer – un rôle de régulation avec des jardiniers qui restent des voisins d'un quartier à la fois clos (on se connaît, on se voit, on se juge), très paupérisé (importance de ne pas se faire avoir, de ne pas avoir et paraître moins que les autres) et où, plus important encore, le manque d'activité professionnelle stable prive beaucoup d'une assise sociale solide (grâce à laquelle je sais et on sait qui je suis, sans laquelle on ne sent pas et on ne me voit pas légitime).

Les animateurs sont bien, eux, les porteurs de l'ambition politique du jardin (tant lien social que développement

durable d'ailleurs). Si ces animateurs sont certes inscrits dans un réseau local associatif et institutionnel touffu, ce sont généralement des acteurs relativement isolés dans la conduite de ces projets spécifiques et atypiques.

Ces constats questionnent directement certaines visées des jardins partagés (la constitution d'une association autonome de jardiniers) ainsi que les ressources mises à disposition (par et pour l'animateur par exemple) pour assurer le bon fonctionnement, la « réussite », des projets.

- **La diversité d'impacts est liée notamment à des différences d'accompagnement et de conception physique et organisationnelle.** Malgré les éventuelles difficultés (ou plutôt le fait que rien n'est automatique ou « évident »), on observe des effets cohésifs fortement vécus par les acteurs directs des jardins. Tant par leur nature que par leur intensité, ces effets varient beaucoup, on l'anticipe facilement, d'un jardin à un autre. Cette diversité renvoie à de nombreux « paramètres » comme la très grande variété des équipes de jardiniers mais ce qui doit être souligné ici c'est d'abord le rôle décisif :
 - de la force et de la posture de l'accompagnement de l'animateur « tiers » (la nature de la structure en charge de l'animation a semble-t-il peu d'impact ; en revanche, le nombre de jardins dont elle a la charge peut jouer : favorablement lorsque cela permet les comparaisons, les échanges... ou défavorablement lorsque le temps manque pour assurer une présence satisfaisante auprès des jardiniers) ;

- du positionnement physique précis du jardin (bien plus que sa taille ou son lotissement ; le statut foncier ne semble, sur les cas évoqués, pas importer) ;
- de l'histoire du jardin et des « règles du jeu » avec lesquelles les équipes de jardiniers sont constituées.

Si ces éléments semblent particulièrement importants, il apparaît en revanche délicat de tirer conclusion sur le conditionnement de tel ou tel impact par certains « paramètres » compte-tenu du faible de nombre de jardins partagés étudiés dans le cadre de ces travaux exploratoires. En outre, ces « paramètres » peuvent agir en « combinatoire » (certains projets ont pu « mal démarrer » mais finalement évoluer favorablement suite à un changement dans l'aménagement du jardin par exemple).

En somme, un jardin partagé dans un quartier d'habitat social a, sur la cohésion sociale, **un impact qui ne relève pas d'un mécanisme unilatéral, spontané et « naturel »**.

Au regard des constats de la présente étude, il semble parfaitement justifié de poser que cet objet urbain atypique est un **levier potentiellement puissant pour agir sur cette cohésion sociale**, y compris dans les quartiers en difficulté. Cependant, si la création technique d'un jardin est un sujet bien balisé et « capitalisé », le maniement de ce levier de cohésion paraît reposer sur des pratiques locales empiriques, isolées, et non consolidées ; il n'est d'ailleurs pas souvent « maîtrisé ».

Rappelons que cet impact est pourtant l'ambition première de la promotion des jardins partagés. Il apparaît donc nettement que **la caractérisation et la maîtrise pratique de cette ambition mérite d'être constituée comme objet de travail et de partage** parmi les acteurs associatifs et institutionnels qui œuvrent au développement des jardins partagés.

Jardin de l'amitié et Jardin des sources

Angers – Quartier de la Roseraie

Des jardins partagés « descendants » poursuivant un double objectif

À Angers, « ville de tradition horticole », l'idée des jardins de pieds d'immeuble remonte à la fin des années 1990. Elle se concrétise rapidement par un partenariat entre la Régie de quartier, investie sur les espaces verts depuis sa création, et la municipalité. Une 1^{ère} expérimentation sur un autre quartier a en effet fait apparaître la nécessité d'animer ces jardins. La Ville les intègre alors dans sa politique. Un fascicule de la Direction des espaces verts explique que : « depuis 2003, la Ville d'Angers met à disposition dans les cœurs des quartiers d'habitat social, des terrains d'environ 400 m² : les jardins de pieds d'immeuble. Les habitants y cultivent légumes et fruits sur des parcelles collectives ou individuelles. Ils deviennent ainsi le jardin « particulier » de quelques immeubles. Ces jardins ont plusieurs objectifs : donner aux habitants la fierté d'habiter leur îlot, favoriser la convivialité, favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, faire que le cadre de vie devienne lieu de vie ». Par ailleurs, l'objectif visé à travers les jardins de pieds d'immeuble, est de créer un parcours d'accès aux jardins familiaux, très nombreux à Angers. Cette logique relativement descendante n'empêche pas la Régie de quartier de s'assurer au préalable que, dans les quartiers concernés, des habitants sont bien intéressés par les projets. Ce fut le cas lors de la création du jardin de l'amitié et du jardin des sources à la Roseraie.

Carte d'identité

- Créés en 2010, pour le jardin de l'amitié et en 2012, pour le jardin des sources.
- *Jardin de l'amitié* : 580 m² comprenant 17 parcelles individuelles de 22 m², une parcelle pédagogique de 25 m² et une parcelle collective de 67 m².
Jardin des sources : 443 m² comprenant 12 parcelles individuelles d'environ 20 m² et une parcelle pédagogique de 40m².
- *Équipements spécifiques* : un cabanon partagé dans chacun des jardins.
- *Utilisateurs* : plus de 30 jardiniers – puisque certains jardinent en couple, en famille... –, 2 écoles et 1 association.
- *Gouvernance* : les attributions des parcelles et le règlement sont essentiellement gérées au niveau de la Régie de quartier.
- *Financements* : aménagement financé par la Ville ; animation assurée par la Régie, à travers des postes d'Adultes-relais (3 pour 6 jardins au total). Les jardiniers, pour accéder à une parcelle, paient 3 euros de cotisation annuelle à la Régie de quartier, 4 euros environ pour l'eau et doivent déposer 10 euros de caution pour les clés.

La Roseraie, une (nouvelle) ville dans la ville ?

- Il y a plusieurs Roseraies : celle du Conseil de quartier – un territoire, réunissant plus de 20 000 habitants (sur 150 000 Angevins), avec un « cœur HLM bordé de pavillonnaire » –, celle du CUCS, qui nous intéresse ici – plus petite car elle fait « seulement » un peu plus de la moitié de la précédente, plus pauvre car elle se compose à plus de 90% de logements sociaux, mais aussi plus dynamique car elle accueille de nombreux établissements scolaires, une piscine, un centre socio-culturel, très fréquenté par des habitants venant d'autres quartiers, avec une salle de spectacle, une bibliothèque, une ludothèque..., des associations d'habitants, etc.

« On est le seul quartier où on a un forum des associations qui fonctionne » (association)

C'est également cette Roseraie qui a accueilli, sans doute plus tardivement que les « métropoles » des populations immigrées.

- Si, à sa création, le quartier était relativement attractif, il a connu, dans les années 90, certaines difficultés – beaucoup de logements étaient alors vacants. Aujourd'hui, sous l'impulsion de la Ville, de l'État et des bailleurs :

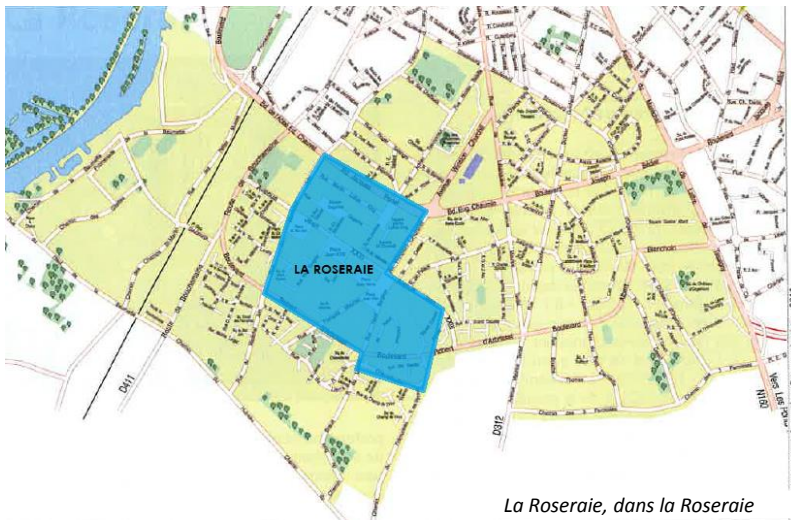
« C'est le gros quartier qui a vécu la rénovation urbaine de manière totale : c'est là où il y a le plus de travaux. » (Ville d'Angers)

Parmi eux, il y a eu une politique d'accès à la propriété, la réorganisation des voiries et des parkings, la valorisation des services publics présents sur le quartier, l'installation d'associations en pieds d'immeuble, la résidentialisation de certains îlots et le tramway qui permet de rejoindre le centre ville en moins de 10 minutes. Le projet de rénovation n'a pas supprimé les difficultés rencontrées par la population (chômage...) et ses symptômes (trafics, violences verbales et physiques) qui se déplacent.

« Quand je suis arrivée, le ghetto c'était le square Dumont D'Urville. Maintenant, ça va là-bas. » (une habitante)

Si son image est plutôt négative à l'extérieur, en son sein, on évoque des « inquiétudes quotidiennes » tout en précisant que l'on constate dans le quartier, moins d'actes de délinquance qu'en centre-ville, le soir.

Angers et ses quartiers



La Roseraie, dans la Roseraie

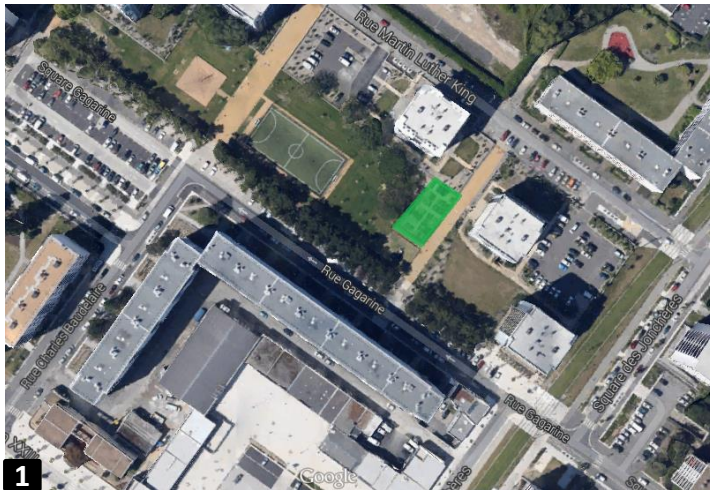
Des jardins en cœur du quartier, pour les habitants en proximité

- Les jardins de l'amitié et des sources sont deux des 6 jardins de pieds d'immeuble d'Angers. Ils sont relativement accessibles (une fois arrivée à la Roseraie, le quartier est étendu mais les distances se parcourent à pied) et se situent en cœur de quartier. Le jardin de l'amitié est toutefois un peu plus éloigné des immeubles qui, dans les deux cas, ne dépassent pas les 10 étages. Les deux jardins occupent des terrains appartenant à la Ville. Le jardin de l'amitié a été implanté à la place d'un grand terrain de sport mais un espace sportif a été conservé ; l'autre jardin a remplacé une aire de jeux, qui a été déplacée. Aujourd'hui, le jardin des sources est bordé par un espace vert, une aire de jeux et un terrain de sport et le jardin de l'amitié par un terrain de sport. Les jardins accueillent en premier lieu les habitants en proximité directe.

« Maintenant, depuis deux ans, j'habite vers le jardin, c'est pour ça que j'ai eu une parcelle. » (une habitante)

- Les jardins de la Roseraie ont une particularité par rapport aux autres jardins visités dans le cadre de cette étude : les parcelles sont mises à la disposition des habitants pour une durée de 2 ans, non renouvelables. Cette caractéristique est justifiée par le « positionnement » des jardins de pieds d'immeuble : ceux-ci sont en effet conçus comme des « étapes » vers les jardins familiaux. La Ville espère en effet que les jardiniers pourront passer, à l'issue des 2 ans, d'une petite parcelle (environ 20 m²) d'un jardin de pieds d'immeuble, animé par un professionnel à une parcelle de jardin familial, géré par une association autonome. Pour que la transition se passe facilement, la Régie s'est d'ailleurs accordée avec quelques associations de jardins familiaux pour pouvoir proposer dans un premier temps non pas des parcelles « normales » (de 90-100 m²!) mais des parcelles partagées en deux ou trois. La proportion de jardiniers opérant ce parcours n'est toutefois pas suivie.

« Le jardin partagé, c'est un tremplin pour les jardins familiaux. ». (Ville)



1. Le jardin des sources, vu du ciel. 6. La cabane partagée du jardin de l'amitié.

2. et 3. Le jardin des sources et les immeubles qui le bordent.

4. Le jardin de l'amitié, vu du ciel.

5. Le jardin de l'amitié et les immeubles alentours.

Le jardin des Foudres

Bordeaux – Quartier Belcier

Une émergence classique, un partenaire atypique

Un jardin issu d'une concertation pour le projet Euratlantique

A l'origine, des ateliers de concertation publique sont co-animés par la Ville de Bordeaux et l'association Atelier des Bains Douches (ADB) en amont du grand projet urbain Bordeaux Euratlantique, lié à l'arrivée de la LGV en 2017, ceux-ci voient l'émergence d'une « envie de verdure » parmi les habitants du quartier.

Un dépotier urbain réhabilité. Un jardin sur les emprises d'entreprise privée. Un jardin fortement animé, devenu pivot de l'activité associative locale.

ADB envisage rapidement la réhabilitation d'une parcelle sur rue, devant un bâtiment désaffecté du Groupe Bernard (spécialisé dans le commerce d'alcools). Cette parcelle est un petit dépotier sauvage. Le Groupe Bernard accepte de prêter cette parcelle. Puis devant le résultat (spectaculaire, les passants pensent que c'est un petit jardin municipal entretenu par la Ville), accepte de prêter la moitié du terrain vague qu'enferme son bâtiment. L'entreprise finance la rénovation du bâtiment en entrée de jardin, qui sert de remise et de salle de réunion. Le Groupe Bernard réfléchit à rapatrier un certain nombre de ses installations vers ce site, ce qui met en question la pérennité du jardin. Si le projet continue à être soutenu, il est envisagé que le bâtiment d'entrée soit transformé en café et épicerie associative.

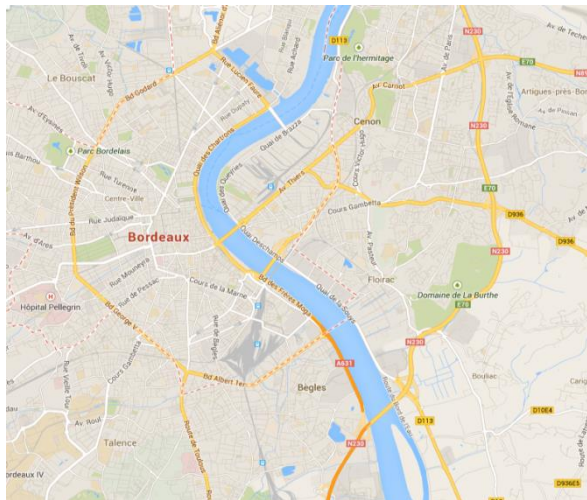
Carte d'identité

- Créé en 2011.
- Un jardin dans une enceinte privée, avec un petit jardin visible sur rue.
- 35 parcelles individuelles et 4 parcelles collectives pour l'école maternelle, et les jardiniers « candidats » : mis à l'essai sur leur engagement, leur participation aux chantiers collectifs.
- Equipements spécifiques: 4 bacs surélevés pour les personnes âgées ou ne pouvant se pencher. Accès à code. Visiteurs accueillis si au moins un membre est présent. Outillage partagé dans le local technique commun. Un point d'eau. WC hors jardin, dans un local en face. Grands bacs d'eau alimentés par la pluie et camion citerne.
- Utilisateurs : une cinquantaine de jardiniers.
- Gouvernance : la coordinatrice de l'Atelier des Bains Douche, adulte-relai, assure l'animation ; une jardinière est en charge de la veille du jardin.
- Financements : Acsé, Ville de Bordeaux, Groupe Bernard, Fondation de France, EPA Bordeaux Euratlantique, CG de la Gironde...

Le quartier Belcier :

- Un quartier central mais très enclavé, un angle mort de la ville.
- Un quartier populaire « apathique » mais « otage » de la concentration d'une activité de prostitution très visible et des boîtes de nuit.
- Un quartier en lente gentrification, au cœur des grands projets de requalification liés à l'arrivée de la LGV à la gare de Bordeaux St-Jean.

Belcier est un quartier de logements bas, rayonnant autour d'une place rénovée, avec écoles et aire de jeu, lieu de rencontre des habitants. C'est une « île » enclavée, isolée de par les voies ferrées, la Garonne et les quais (boîtes de nuit), le MIN et des friches industrielles. Belcier concentre les boîtes de nuit et 80 % de la prostitution de la ville, son ambiance est marquée par la prostitution très visible, perçue comme envahissante, et par les comportements alcoolisés des clients des boîtes de nuit. Le quartier souffre de ces désordres « exogènes », plus que de délinquance interne, à tel point qu'ils causeraient un fort « turn over » des nouveaux habitants et viendraient freiner son animation. C'est un quartier sans activité, quasiment dénué de tout commerce, où le tissu associatif est actif mais limité, sans club ni équipement sportif. Il y a donc ambivalence sur le fait que ce quartier est à la fois protégé (calme, villageois) et mis à l'écart (rebut). Cet ancien quartier ouvrier, longtemps très populaire, accueillait alors une immigration espagnole et portugaise. Il est aujourd'hui très cosmopolite et connaît de nouvelles vagues d'immigration : Maghreb, Marocains d'Espagne, Europe de l'Est... Actuellement en cours de gentrification, celui-ci va probablement être socialement bouleversé par l'arrivée de la LGV qui va mettre Bordeaux St-Jean à 2h20 de Paris. Belcier se retrouve au cœur du grand projet Euratlantique qui va préserver le bâti et apporter autour du quartier, tous les équipements publics, des logements et des résidences de standing supérieur. Cette gentrification est encore progressive mais commence à se faire sentir dans les écoles. Pour autant, le quartier continue d'accueillir des familles en grande misère sociale. Certains redoutent bien sûr dans le changement de population à la fois une perte de « l'esprit » solidaire et ouvrier que les habitants attribuent au quartier et une hausse des prix qui risque d'en évincer beaucoup.



Le quartier, juste contre la gare, ne figure pas dans les plans de l'office du tourisme (masqué par légende)

Jardin du Pré Santy

Lyon 8^{ème} – Quartier Paul Langlet-Santy

Un jardin partagé succédant une première expérience a priori réussie

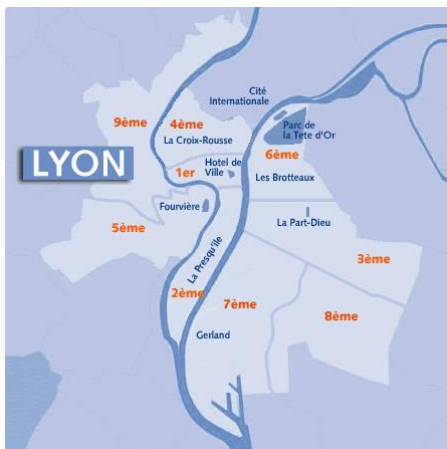
Le jardin du Pré Santy a vu le jour alors qu'une expérience de jardin dans un autre quartier du 8^{ème} arrondissement de Lyon – les États-Unis, à proximité du quartier Paul Langlet-Santy – « prenait son envol » : environ 3 ans après sa création en 2003, le jardin du Pré Sensé quittait le giron de la Régie de quartier ; une association d'habitants prenait la relève. Les principaux acteurs « institutionnels » du quartier – Ville, bailleur social, Régie – s'accordaient sur l'opportunité de voir émerger au sein du quartier Langlet-Santy un projet comparable. Comme précédemment, le projet devait permettre de « mettre du vert » dans un quartier relativement minéral, connaissant en outre des problèmes d'entretien et de propreté (encombrants, jets d'ordures...) et de « favoriser le vivre ensemble entre les habitants ». Dans ce quartier d'environ 2 600 habitants, le jardin constituait à leur yeux un outil adapté de proximité, support de dialogue. Le jardin a vu le jour avec un montage comparable à l'expérience précédente : la Régie a assuré l'essentiel de l'initialisation du projet et a depuis pris en charge l'animation du jardin. Le jardin est financé à 100% par des budgets dédiés à la politique de la ville.

Carte d'identité

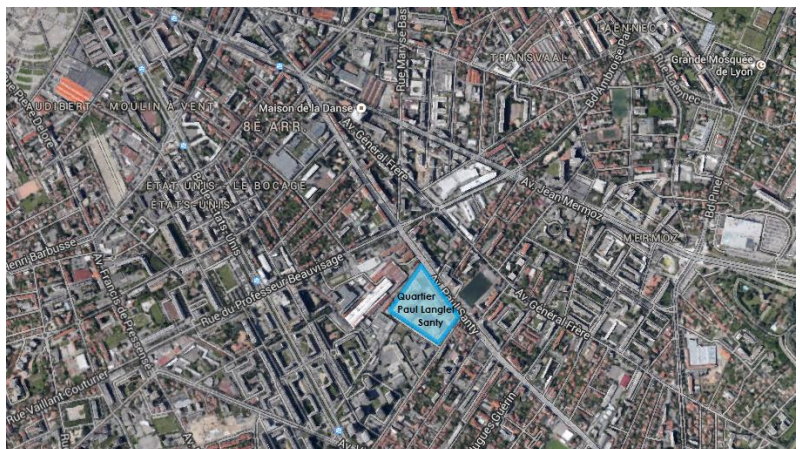
- Créé en 2007.
- Une première parcelle de 220 m² environ en 2007, puis opportunité pour installer une seconde parcelle de 550 m² en 2011. Les deux fonctionnent en « tout collectif ».
- *Équipements spécifiques* : un cabanon partagé sur chaque parcelle, un fond documentaire constitué avec des revues, des livres sur le jardinage, un hôtel à insectes, un emplacement à compost, des récupérateurs d'eau de pluie, des bacs surélevés, une terrasse relativement grande et des bancs dans la parcelle de 550 m².
- *Utilisateurs* : une vingtaine de jardiniers, 2 écoles, 1 crèche, 1 collège, 1 centre-social, 1 maison de retraite.
- *Gouvernance* : le projet a été co-construit avec les habitants et le jardin est géré par la Régie.
- *Financements* : le projet est soutenu par l'Acse (État), le Grand Lyon, la Ville de Lyon et la Région Rhône-Alpes. Les jardiniers doivent adhérer à la Régie (4 euros / an) et mettre 10 euros dans un pot commun.

Paul Langlet-Santy, un quartier complexe, que l'on compare et distingue des autres

- Les acteurs institutionnels intervenant sur les quartiers « politique de la ville » du 8^{ème} – des secteurs où la population est très défavorisée par rapport au reste de l'arrondissement – décrivent souvent le quartier du jardin du Pré Santy en le comparant aux autres. Paul Langlet-Santy est ainsi un quartier « *plus dense que Mermoz* », notamment du fait des tours de 15 étages avec 6 logements par palier, « *refermé sur lui-même par rapport à l'effet village de Mermoz* », parce que la population connaît un fort turn over et que la disposition des bâtiments ferme l'espace, où « *la population est peut-être plus pauvre qu'aux États-Unis* » puisque ce sont les loyers les plus bas. Son passage en ZSP début 2014 l'a encore distingué des autres.
- Les logements et parties communes ont été réhabilités, les allées ont été sécurisées mais l'aménagement du cœur de quartier, très attendu par la population, reste à venir. Il devrait permettre au centre social qui s'y trouve de reprendre une certaine assise, d'éviter le passage de motos et de quads qui, en plus des habitants, incommode la crèche et les résidents de la maison de retraite – les deux autres équipements du quartier. S'il existe d'autres formes de circulation dans le quartier (des personnes âgées qui se promènent, des mamans qui vont chercher leurs enfants dans les établissements scolaires bordant la résidence), l'occupation de l'espace public est une réelle problématique : squats, trafics et barbecues en pied d'immeuble peuvent rendre certains endroits de la résidence inaccessibles à certains horaires – « *mais cela reste moins problématique qu'à Mermoz* ».
- Les populations du quartier sont relativement isolées : si les anciens se connaissent, il n'y a pas de liens avec les nouveaux arrivants qui « parlent [pour certains] difficilement le français ». La situation des personnes est difficile. « *Le quartier s'est beaucoup appauvri. Il y a une misère sociale très forte. On fait des choses à la place des parents : on remplit les chèques, les papiers... et on leur explique. Ça se passe beaucoup à l'oral, par le contact avec les familles, on rappelle sur les portables pour donner des informations, on ne peut rien écrire.* » (direction d'établissement)



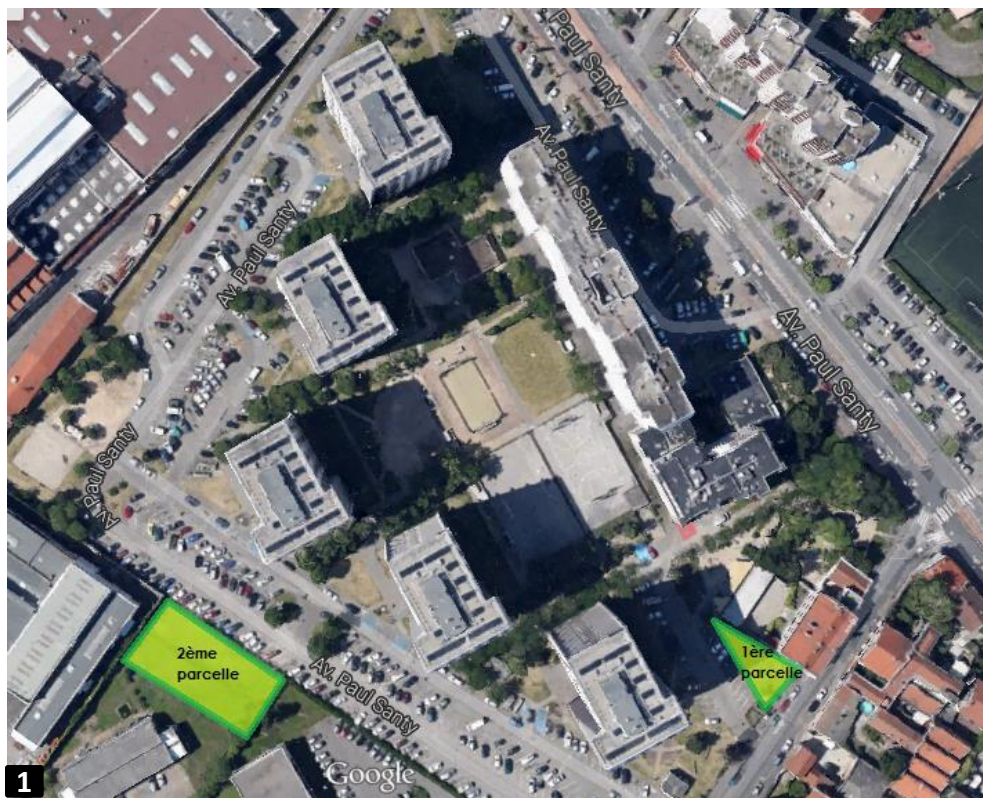
Les arrondissements lyonnais



Le quartier Paul Langlet-Santy, au cœur du 8^{ème} arrondissement lyonnais

Un (ou deux?) jardin(s), aux frontières du quartier

- La première parcelle collective du Pré Santy a remplacé un endroit arboré, visible de la rue et relativement éloigné des immeubles. Le projet ne faisait pas l'unanimité – il y aurait même eu, selon les jardiniers, des pétitions contre cette première parcelle – et pour faire passer l'idée, un important travail de porte-à-porte avait été réalisé notamment par la Régie, avec le soutien du centre social, des réunions publiques se sont tenues pour communiquer autour du projet. Les oppositions visaient principalement les possibles désagréments liés au jardin : odeurs, bruits, insectes... Le jardin a malgré tout vu le jour.
- Quatre ans plus tard, une seconde parcelle (un terrain mis à disposition par le collège qui jouxte la résidence) est venue agrandir le jardin du Pré Santy. Cet espace, plus grand, a permis d'inviter les structures du quartier, notamment les écoles qui ont pu s'investir pleinement dans le projet. L'agrandissement a également permis de renouveler le collectif, qui s'était « un peu sclérosé sur le premier petit terrain » – un 2^{ème} porte-à-porte a été réalisé – : de nouvelles personnes ont été intégrées, d'autres sont parties, certaines sont là depuis quelques temps maintenant. Des aménagements pour les personnes handicapées ont aussi pu être réalisés.
- Au jardin du Pré Santy, l'objectif premier n'était pas de créer une association d'habitants autonome. Il y a aujourd'hui un « noyau dur » de jardiniers, constitué – en 2013 – de femmes (13) et d'hommes (8), d'anciens (12) et de nouveaux venus (9), dont les trois quarts viennent du quartier Langlet-Santy et les autres des alentours. Les jardiniers sont inactifs pour la plupart – 62% sont retraités et 14% sont sans emploi. Le jardin n'est pas ouvert tout le temps aussi les jardiniers se partagent-ils les clés : chaque lundi, ils définissent les créneaux d'ouverture et, sinon, s'appellent.



1. Les parcelles du jardin du Pré Santy, vues du ciel.

2. La « 2^{ème} parcelle » et les tours de la résidence.

3. La « 2^{ème} parcelle », la cabane et la terrasse du jardin.

4. Le compost.



Quimper – Quartier Kermoyan

Une ville où les 12 jardins sont portés par la Direction du Paysage et des Jardins de la Mairie de Quimper. Un jardin partagé dès l'origine pris dans une logique institutionnelle et aujourd'hui sans animation professionnelle.

A l'origine, un travail de terrain et de proximité pour écouter les envies des habitants a été mené par le Centre social géré par la CAF (2000). Le jardin n'était pas une demande formelle, mais une réponse à un besoin convergent : coin de pelouse propre, sans déjection, pour se rencontrer, faire des barbecues. Le projet de jardin a été l'occasion de construire des débats et négociations avec les habitants pour concilier différents besoins (parking, jeux de boules...). La Mairie a accepté et réalisé le projet sur le terrain d'un maraîcher, acheté en 1997, situé en cœur de quartier, face au collège. Si une phase de co-portage (et donc de co-financement) se met en place entre la CAF (Centre Social) et la Maison Pour Tous du quartier, l'animation reste cependant fortement portée par le centre social. En 2005, il y a eu un changement fort d'orientation du Centre Social (passé sous l'égide du CCAS, focalisation vers les publics en grande difficulté). L'animation du centre social cesse, les jardiniers deviennent une section de la MPT, l'accompagnement est assuré par un animateur « nature » extérieur (financé par la politique de la ville). Depuis le Printemps 2014, le jardin évolue de façon « autonome », sans animation tierce, autour d'un petit groupe de jardiniers.

Carte d'identité

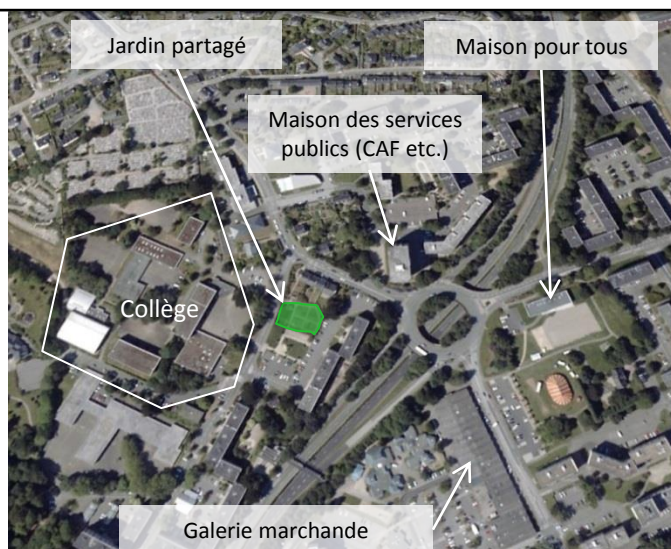
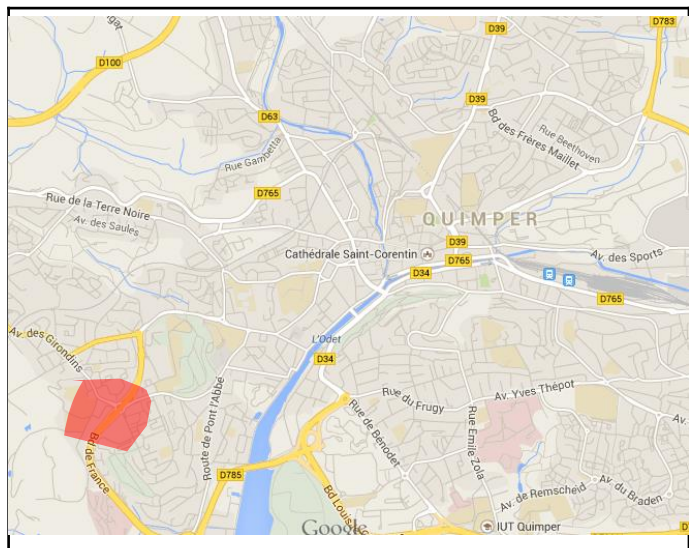
Kermoyan : parcours typique d'un *petit* quartier HLM construit en périphérie d'une ville moyenne dans les années 70

Le quartier résulte de la construction de HLM et d'une galerie marchande au milieu des champs. Il a connu les évolutions habituelles et a ainsi concentré une image négative, notamment liée à la concentration d'habitants d'origine étrangère. Longtemps, le quartier a permis la décohabitation, les jeunes pouvant s'y installer en transition. Avec le chômage de masse et le regroupement familial, le quartier est devenu une « nasse négative » où l'on ne vient plus par choix.

Le bâti social a bénéficié de la rénovation avec un projet ANRU considéré comme réussi car il a considérablement dé-densifié les logements sociaux. Cependant, existent encore des bâtiments anciens et vétustes posant des difficultés liées à la promiscuité entre des habitants connaissant des problèmes familiaux et sociaux lourds.

- Le niveau de violence et d'écart de richesse sont relativement limités, c'est un quartier « où l'on peut dialoguer, où les jeunes sont courtois, même si c'est grinçant » ;
- L'action est possible « en boucle courte » : il n'y a pas de millefeuille institutionnel, les décisions sont vite prises et mises en œuvre, ce qui active la confiance des habitants.
- Mais on constate une forme générale de repli sur soi : il n'y a pas de pratiques interculturelles, peu de rencontres entre groupes, « beaucoup de gens qui restent chez eux ; il y a une misère qui ne se voit pas ».
- Il existe aussi des tensions de « village », faites de rumeurs et de cancans.

Cependant, Kermoyan évolue positivement, notamment grâce à la transformation du cœur de quartier à la rénovation du collège et une politique active de mixité scolaire : « *La spirale de la relégation a été cassée.* » (responsable CUCS)



Jardin de Liorzh Pennker – Quimper – Quartier Kermoyan

Liorzh Pennker : un beau jardin collectif, qui n'est plus accompagné par un animateur, à la croisée des chemins entre déclin et reprise. Une illustration exemplaire du besoin d'accompagnement fort.

Le jardin est situé au cœur du quartier, au pied de petites barres HLM et face à un grand collège. Il n'est pas immédiatement visible des avenues principales mais les collégiens et leurs parents passent devant chaque jour. C'est une parcelle unique, bien entretenue et très décorée. Un grand cabanon permet non seulement de stocker outils et graines, mais aussi d'abriter une petite pièce pour se retrouver par temps de pluie. Une table sous une tonnelle accueille des « goûters » hebdomadaires. Ce jardin semble avoir connu trois phases :

- 2000-2005 : Lancement et première étape « modèle » portés par l'animatrice du centre social, un animateur jardinier de la Maison Pour Tous (structures à proximité immédiate) et le responsable CUCS. Le plan du jardin a été dessiné par les habitants ; ils ont choisi une parcelle collective parce que les parcelles individuelles paraissaient trop lourdes à gérer étant donné que les jardiniers sont pour beaucoup des personnes seules et/ou âgées. Il y avait des rencontres avec les écoles, la maison de retraite... Le jardin était un lieu de débats et d'échanges.
- 2006-2013 : Rupture avec le désengagement du centre social (réorientation de la hiérarchie). Les habitants ont pris en main le jardin mais le groupe a souffert d'un fort effet de club (repli, exclusions), polarisé par une personne génératrice de conflit et de tensions. Un jardinier professionnel (du réseau JTSE) est payé par le CUCS pour venir de Brest (!) chaque quinzaine et animer le seul jardinage.
- 2014 : Aujourd'hui, le petit groupe de jardiniers est soudé (l'individu évoqué ci-dessus est parti) mais encore agité par ce conflit micro-local. Le jardin n'est plus animé comme projet social et fonctionne dans la convivialité mais en repli.

Une reprise en main structurée par la MPT est envisagée par sa nouvelle responsable et serait nécessaire pour éviter le déclin de cet « outil important dans le quartier ».



Jardin de nos rêves et Jardin en mélange Strasbourg – Hautepierre

Une expérimentation avec lente maturation, puis un succès qui appelle une généralisation.

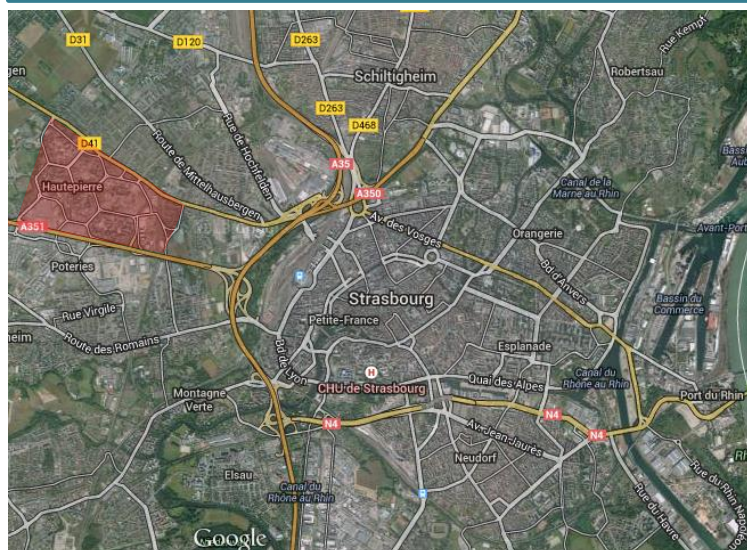
Dès 2003, la Ville lance des études pour favoriser la réappropriation des espaces extérieurs par les adultes. Tout le projet sera porté par le cabinet ECO-Conseil qui s'affirme comme une AMOA d'expertise reconnue par la Ville. Le Jardin de nos rêves dans la maille Eléonore de Hautepierre est le premier jardin partagé de Strasbourg. ECO-Conseil commence par intéresser au jardinage les enfants d'une école pour attirer les parents vers un jardin d'adultes, suit un long processus d'essais et de pédagogie pour assurer la « prise » du jardin dans son environnement, éviter les dégradations par les enfants, impliquer les adultes et stabiliser un jardin accepté et investi. Devant le succès du premier jardin, et dans le cadre du PRU du quartier, la CUS décide de lancer un jardin partagé dans chacune des cinq mailles du quartier. Le jardin en mélange est créé en 2008 dans la maille Jacqueline, un troisième espace est réservé maille Karine (en attente au pied des immeubles depuis un an).

Carte d'identité

- **Jardin de nos rêves** : le tout 1^{er} jardin partagé de Strasbourg, créé en 2005-2006.
- Jardin en mélange** : en 2008
- Jardins accompagnés par une coordonnatrice d'ECO-Conseil (réseau régional « Jardin dans tous ses états »).
- Jardins à parcelles individuelles et collectives clôturés à proximité immédiate des habitations et des écoles des mailles.
- Jardins de nos rêves** : 5 parcelles collectives et 25 parcelles individuelles dont 10 vraiment actives.
- Jardin en mélange** : 45 parcelles individuelles dont une vingtaine plus jardinées et 5 parcelles collectives.
- Équipements légers : silos à compost, bancs, tables, pergola... Œuvres réalisées (fresques, mosaïques) par les habitants, les jardiniers avec des artistes lors d'ateliers.
- Financements : CUCS, Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) et Fondation de France.

Hautepierre : un grand quartier très jeune et cosmopolite. Vaste projet d'architectes à l'épreuve des évolutions sociales de paupérisation, délinquance et empiement des générations d'immigration.

L'urbanisme du quartier est fortement organisateur autour des « mailles » en alvéoles, initialement conçues comme des villages piétonniers très arborés (voitures circulant et stationnant à l'extérieur). Le projet ANRU du quartier a été de très grande ampleur mais financé et mis en œuvre que sur une moitié des mailles ainsi que très long, mettant le quartier dans un « chantier permanent ». Les rénovations de qualité sont perçues comme descendantes et techniques, sans implication des habitants. Le PRU est l'occasion d'inverser le concept urbain d'origine pour la sécurisation des interventions policières (et des raisons financières d'entretien) : coupe massive des arbres, fermetures des passages sous les immeubles, introduction de la voirie et des stationnements dans les mailles. Les mailles non rénovées tranchent : leur bâti test très vieillissant, leur organisation labyrinthique mais très vert. Le tram récemment étendu traverse tout le quartier et participe fortement à son désenclavement (pour rejoindre le centre-ville, les autres (vrais?) besoins de déplacements professionnels nécessitent toujours la voiture, pour laquelle les places manquent). Chaque maille a une école maternelle et primaire, une pharmacie. On trouve en revanche très peu de commerces et aucun lieu naturel de rencontre, sauf les aires de jeu pour enfants et mères. Concernant la population, la ZUS compte environ 15 000 habitants, c'est un des quartiers les plus jeunes de France, qui concentre pauvreté et difficultés sociales, avec une dégradation continue. C'est un des quartiers « difficiles » de Strasbourg mais il est riche en équipements sociaux. Les acteurs « restent dedans », les espaces extérieurs ne sont pas investis, laissés à des enfants sans surveillance. Comme ailleurs, les couches successives de peuplement se plaignent du comportement des plus récentes, non acculturées, « moins civilisées ». Les nouvelles familles venues d'Europe l'Est frappent, par des actes de violence aigüe et armée, par des mauvaises habitudes de santé (alimentation, alcool...). Le quartier a été de ceux qui se sont distingués par les incendies de voiture lors des émeutes de 2005, il y reste des trafics de stupéfiants dont les acteurs parlent peu (même s'il est par endroit visible). Globalement le quartier s'est néanmoins pacifié. Les habitants anciens constatent cependant (comme ailleurs) une dégradation des comportements de respects du voisinage (saleté, souillures, la masse pesante des petites « incivilités »).



Jardin de l'amitié du Tintoret

Toulouse – Le Mirail, quartier de Bellefontaine

Un jardin partagé né de la rencontre entre une volonté municipale et une initiative d'habitants, inspiré d'une autre expérience locale

Le jardin de l'amitié du Tintoret s'est mis en place au croisement :

- de la volonté politique municipale, affirmée dès 2008, de favoriser le développement des jardins partagés à Toulouse (aujourd'hui on recense une dizaine de projets). ; l'objectif étant que « les habitants soient porteurs des projets » ;
- Et du rayonnement d'une expérience ancienne ayant donné l'idée aux habitants et au Collectif des locataires du Tintoret. Il s'agissait d'un jardin partagé créé il y a une dizaine d'années dans le parc public de Monlong, situé à proximité des immeubles du Tintoret, à l'initiative notamment de la communauté hmgm du Mirail.

« Quand les habitants rencontraient des élus, ça rev'nait souvent ; ils demandaient des jardins individuels comme Monlong. » (Régie de quartier)

Si un expert a accompagné la conception et la mise en place du projet, la Ville a dû également mobiliser le Centre social et la Régie, relais de terrain essentiels pour mobiliser les habitants dans ce quartier « politique de la ville ». Le jardin est né après près de deux ans de concertation. Ses règles de fonctionnement ont été décidées par les habitants.

Carte d'identité

- Créé en 2011. Les parcelles ont été attribuées en juillet 2012.
- Jardin d'environ 1 400 m² comprenant 30 parcelles individuelles de 30 m² et une parcelle collective de 100 m².
- *Équipements spécifiques* : un cabanon partagé, des coffres fermant à clés partagés par 2-3 jardiniers, un espace de convivialité avec plusieurs tables de pique-nique, une « serre » pour les semis / plants.
- *Utilisateurs* : plus de 30 jardiniers – puisque certains jardinent en couple, en famille ou entre amis – et 4-5 associations.
- *Gouvernance*: un Bureau de jardiniers – 8 personnes – largement soutenu à ce stade par le Centre social de Bellefontaine / Lafourquette.
- *Financements*: jardin entièrement financé, en amont et en aval, par la Ville de Toulouse. Les jardiniers, pour accéder à une parcelle, paient leur adhésion au centre social de Bellefontaine / Lafourquette – 8 euros – puis leur consommation d'eau – montant total divisé par le nombre de jardiniers et au prorata de la taille de la parcelle.

Bellefontaine, un quartier du Mirail plus mixte, plus ouvert, moins difficile, mais toujours en transition

- Situé au Sud Ouest de Toulouse, Le Mirail, quartier conçu par l'architecte Georges Candilis, a vu le jour dans les années 60. A l'époque, l'aménagement du quartier était novateur – avec une dalle piétonnière, des immeubles en tripode, des coursives au niveau des étages. Certaines des innovations d'alors ont été détruites lors des différents projets de rénovation, dès les années 90 et encore aujourd'hui dans le cadre du GPV. Près de 25 000 Toulousains habitent aujourd'hui au Mirail (sur environ 450 000). Une « coulée / trame verte » traverse, depuis toujours les trois grands « sous-quartiers » qui composent le Mirail : Mirail-Université, La Reynerie et Bellefontaine.

« On a beaucoup d'espaces verts dans le quartier : il y a l'île aux enfants au bord du lac de Reynerie, le parc du château de Reynerie, le petit bois de Bellefontaine, le parc Monlong... » (une jardinière)

- Bellefontaine, le « sous-quartier » où est implanté le jardin du Tintoret est à « l'extrémité » du Mirail (cf. carte ci-dessous) ; les commerces du quartier sont essentiellement à proximité du métro. Institutionnels, associations et habitants s'entendent pour dire qu'il est plus mixte – grâce aux pavillons et copropriétés – plus ouvert et moins sensible que La Reynerie notamment. Même si la vie quotidienne n'y a pas toujours été facile :

« Le quartier a d'abord changé en pire, ça s'est dégradée sans cesse, jusqu'en 2005. Il y a une période où il fallait faire attention ; on s'arrangeait pour ne plus circuler dans le quartier après 16h. » (une jardinière)

Si des difficultés persistent aujourd'hui à Bellefontaine – précarité, chômage, trafic de stupéfiants –, il y aurait en tout cas moins de violences urbaines que par le passé. Toutefois, le quartier « bénéficie de tous les dispositifs : ANRU, Éclair, ZFU, ZSP... » (Ville de Toulouse). Si les différents acteurs observent une certaine solidarité, elle va de pair avec le renforcement du communautarisme.



Le Mirail, un quartier assez bien desservi en métro



Le « sous-quartier » de Bellefontaine (plan GPV non à jour)

Un jardin coupé en deux, à proximité d'axes de passage

- Le jardin du Tintoret est facilement accessible (le métro Bellefontaine est à 15 minutes à pied du jardin et relie le centre-ville de Toulouse en 20 minutes environ) et facilement repérable du boulevard qui lui est adjacent et lorsqu'on arrive du cœur de résidence. Il se situe en bordure de Bellefontaine, proche des immeubles Tintoret Chalet et Tintoret Patrimoine. Il est à proximité direct d'un complexe sportif et de plusieurs écoles (maternelle, élémentaire, collège). Lors de notre venue sur le site, un dimanche, se trouvait également une camionnette vendant des snacks et boissons au bout de l'impasse qui mène au gymnase.
- Le jardin a été implanté sur une partie du parking du gymnase, sur un terrain appartenant à la Ville. C'est un « *espace naturel gagné sur le béton* ». Lors de la concertation, il y a eu de nombreuses oppositions au projet de jardin : certains habitants craignaient qu'il devienne un bidonville vert au pied de leur immeuble (avec abris en taule, bruits, odeurs, moustiques, etc.) et que des personnes venant jardiner ne soient pas du quartier (comme c'est le cas à Monlong). Ces craintes se sont traduites par l'adaptation de l'implantation du jardin d'une part, et, d'autre part, la définition de critères d'attribution des parcelles ; au premier rang desquels on trouve la proximité du lieu d'habitation puis, la participation aux réunions de concertation ainsi que l'ancienneté de la demande.
- L'implantation initiale du jardin ayant été modifiée, il est coupé en deux par une petite allée permettant de conserver le chemin d'accès à l'arrêt de bus en surplomb (cf. carte). Dans le passage, sont plantés des framboisiers, des pommiers, etc. ; les habitants du quartier qui passent par-là y ont donc accès. Dans la partie la plus grande (une vingtaine de parcelles) – qui est aussi la plus proche des habitations –, on trouve un vaste espace central avec le cabanon partagé ainsi que les tables de pique-nique ; c'est aussi là que se situe la parcelle collective et la « serre ». L'autre partie du jardin est uniquement composée de parcelles individuelles. Le jardin est clôturé par du grillage bas – moins de 1m50 – et, au niveau de l'accès à l'arrêt de bus par des murs en bétons – bas aussi.



1. Le jardin (en vert), vu du ciel. On distingue le complexe sportif à droite ainsi que les équipements scolaires, situés en cœur de résidence.
2. L'entrée du jardin. La grille ouvre avec un digicode, connu par tous. La signalétique indiquant les jardins est homogène sur la Ville de Toulouse.
3. L'arrêt de bus situé à proximité. Un boulevard assez passant longe le jardin. Des cyclistes s'y promènent le weekend.
4. Le jardin et les immeubles du Tintoret, vu de l'arrêt de bus.
5. Un jardin, coupé en deux. On voit bien ici les deux parties avec le chemin qui mène à l'arrêt de bus (en bleu).
6. Au mois d'avril, c'est la saison des fèves.

Jardin de la Passion

Vénissieux – Quartier des Minguettes, La Darnaise

Un jardin partagé, comme aménagement du cadre de vie voulu par le bailleur

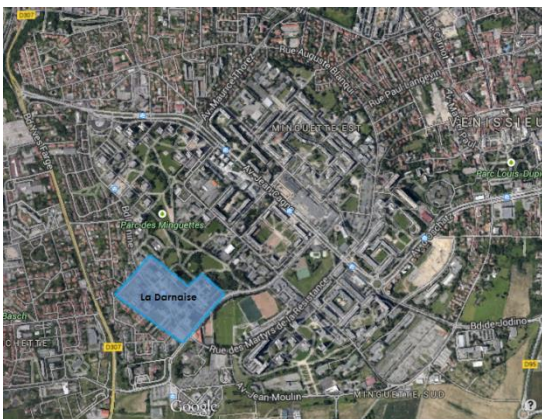
Le jardin de la Passion a émergé sous l'impulsion du bailleur social du quartier. Celui-ci prévoyait de rénover l'ensemble de ses espaces extérieurs, compte-tenu de certaines difficultés de propreté et de respect des équipements constatées dans le quartier. Le bailleur a missionné un réseau régional spécialisé (Le Passe-Jardin) pour lancer le projet (enquête, diagnostic en marchant, mobilisation des habitants). Le jardin partagé s'est imposé, non seulement comme un projet permettant d'améliorer le cadre de vie du quartier mais également comme une activité à même de développer des liens entre les habitants : une solution finalement pour qu'ils deviennent acteurs de leur quartier. A la phase de montage et de mise en route (le lieu d'implantation a été identifié dès 2009) a succédé une phase de prospection faite par une structure cette fois animatrice du jardin. Cette dimension s'est révélée indispensable malgré l'objectif fixé à l'origine de conduire le collectif de jardiniers vers l'autonomie. Bien qu'une structure du quartier ait été identifiée pour assurer l'animation à long terme du jardin, dans les faits, c'est une seule et même personne qui a transité du réseau à cette structure, portée par l'envie personnelle de s'investir dans le quotidien du projet qu'elle accompagnait à la création. Alors qu'à l'origine le jardin de la Passion devait être principalement « le jardin de Darnaise » – c'était une condition du bailleur considérant l'investissement réalisé, il s'est, dans les faits, progressivement ouvert aux habitants vivant en dehors du quartier..

Carte d'identité

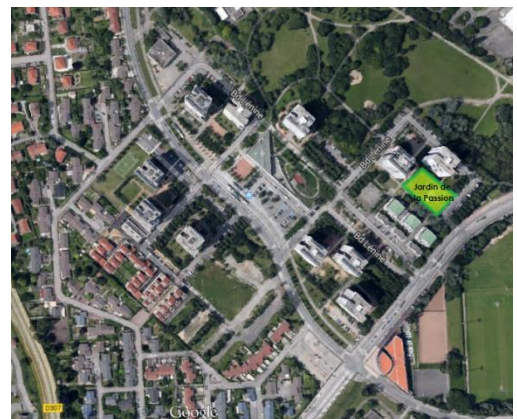
- Créé en 2010.
- Jardin « tout collectif » d'environ 800 m² dont 500 m² cultivables (une zone « sauvage » conservée pour les auxiliaires).
- *Équipements spécifiques* : un cabanon partagé, une spirale aromatique, un hôtel à insectes, un espace à compost, un espace de convivialité (avec une « terrasse » en cours d'installation) et une pergola pour faire grimper des plantes.
- *Utilisateurs* : 7 habitants-jardiniers et de nombreuses associations et structures.
- *Gouvernance* : il n'y a pas de bureau ou d'association de jardiniers. C'est l'Institut BioForce, association, implantée à la Darnaise – accompagnant et formant des personnes aux interventions humanitaires à l'internationale mais apportant aussi un appui aux initiatives locales – qui assure la gestion du jardin.
- *Financements* : Acsé, Ville et Région Rhône-Alpes, dans le cadre de financement « Politique de la Ville ». Diverses fondations et Ville sur des aménagements ponctuels. Les jardiniers versent une cotisation annuelle de 30 euros.

Les Minguettes et le quartier de la Darnaise, « ça change, ça bouge et ça se voit »

- Le plateau des Minguettes représente une part importante du territoire de Vénissieux. S'y distinguent plusieurs « quartiers » dont celui de la Darnaise. Situé, en contrebas du plateau, au bout du tramway, il est séparé du reste des Minguettes, par un grand parc peu utilisé car pas encore réaménagé.
- Si l'ensemble des acteurs rencontrés parlent peu de la période où les premiers immeubles ont vu le jour sur le plateau des Minguettes, les années 1990 ont, quant à elles, marqué les esprits. A l'époque, « les Minguettes et en particulier La Darnaise vivaient très mal » : c'était le quartier « où il ne fallait pas aller » et il y avait, de fait, énormément de logements vacants. Si des problèmes d'insécurité persistent à l'heure actuelle – on reste dans un quartier difficile avec une économie parallèle (« des gens qui trafiquent, qui occupent certaines allées »), avec des tensions quant à cette cohabitation (les habitants et les personnes travaillant dans le quartier décrivent une forme de surveillance et des « comptes à rendre ») et que tous sont marqués par l'histoire du quartier, beaucoup de choses ont aujourd'hui changé.
- A la Darnaise, les acteurs institutionnels sont plus présents : une Maison de quartier s'est implantée en pied d'immeuble en 1999 et le bailleur s'est installé lui aussi depuis peu dans le quartier, rejoignant ainsi l'Institut BioForce. Il y a eu de nombreux aménagements urbains – des tours ont notamment été détruites, on s'y repère et y circule mieux – et le tramway est arrivé dans le quartier permettant ainsi à la Darnaise d'être moins enclavée par rapport au reste de Vénissieux. On dit tout simplement que le quartier est « moins à l'abandon » mais toujours « un peu renfermé sur lui-même ».
- Si la situation semble s'être un peu améliorée, si le quartier est « moins tendu qu'avant », reste que « les gens arrivent de moins en moins à assumer le quotidien ». Les habitants du quartier vivent dans une grande précarité : le taux de chômage avoisine les 45% sur le plateau, les habitants qui occupent les 750 logements de la Darnaise bénéficient de loyers parmi les moins chers de l'agglomération lyonnaise. On observe toutefois des formes de solidarité fortes entre communautés (on compterait une quarantaine d'ethnies sur le plateau) qui s'expriment par exemple lors des fêtes de quartier qui peuvent réunir des centaines de personnes.



La Darnaise, au bout du Plateau des Minguettes



Les tours de la Darnaise, vues du ciel

Un grand jardin en pied de tours

- Le Jardin de la Passion a remplacé un ancien espace vert, au milieu des tours, qui pouvait être « traversable » : la végétation y était alors relativement basse, à l'exception d'une partie plantée d'arbustes qui servait de « terrain de jeu » pour les enfants. La partie dégagée constituait semble-t-il un « terrain de foot » ou un chemin emprunté par les jeunes pour éviter les forces de police. Il est un peu excentré par rapport au « centre » du quartier qu'est la place à côté de l'arrêt du tramway, avec la maison de quartier, les locaux du bailleur et quelques commerces. C'est l'office HLM à l'origine du projet qui a déterminé son emplacement : « ça a été notre choix ». Le jardin est désormais bien délimité par une clôture basse mais reste néanmoins ouvert à tous les habitants, même les « non-jardiniers ». Son implantation a aussi fait évoluer la circulation piétonne aux alentours : il est longé par deux chemins qui conduisent aux tours qui le jouxtent et d'un parking.
- Grâce à la superficie du jardin et aux partenaires, de nombreux aménagements y ont été réalisés : signalétique, cabane à outils, hôtel à insectes, « serre » pour réaliser plants et semis, spirale aromatique... D'autres sont en cours de finalisation/réalisation : une tonnelle pour faire pousser des rosiers grimpants (Vénissieux est la ville de la rose, comme le 8^{ème} arrondissement) et une terrasse qui sera installée sous le cèdre par les jeunes de Bioforce dans le cadre d'un de leurs enseignements. Ces deux nouveaux aménagements permettront d'offrir des espaces de convivialité aux jardiniers et habitants.
- Les principes de fonctionnement du jardin ont été déterminés à l'origine lors de la concertation. Si le bailleur s'orientait plutôt vers des parcelles individuelles avec une partie collective, le jardin a finalement été complètement collectif à la demande des jardiniers. Les discussions d'alors avaient notamment fait apparaître certaines difficultés comme la gestion des listes d'attente pour les parcelles. Chaque année, le fonctionnement du jardin est remis en discussion et c'est le collectif qui l'emporte malgré les nombreux changements dans le groupe de jardiniers depuis le démarrage.



1



2



3



5



4



6



7

1. Le jardin de la Passion, en pied de tour.
2. Un jardin potager mais aussi ornemental : des iris bordent l'allée qui permet de pénétrer dans le jardin de la Passion.
3. La spirale aromatique installée grâce aux services de la Ville.
4. La cabane à outils, décorée par les jeunes de l'EPI-Rotonde Darnaise.
5. Le jardin de la Passion, un jardin en pied de tours.
6. Une autre perspective sur la cabane à outils.
7. La tonnelle installée sur l'allée centrale du jardin.

Jardin de Baugé

Villenave d'Ornon – Quartier Sarcignan

Un jardin récent, issu d'une volonté municipale et intégré à un projet global de développement durable.

Le projet de jardins partagés commence en 2006, celui-ci fait partie intégrante d'une politique municipale globale mûrie depuis 2004 qui articule insertion économique avec la création d'emplois et revalorisation écologique avec notamment la création d'une ferme d'élevage, avec des activités pédagogiques, de la vente de produits... Au sein de ce projet, un lien fort est prévu entre la ferme et le jardin partagé.

Pour initier le projet de jardin, une étude de mobilisation et de conception technique est menée par Saluterre en concertation avec les habitants. Une forte demande est alors identifiée. La réalisation du jardin implique de gros travaux : puits, station de pompage, adduction eau, toilettes sèches et surtout fondations semi profondes à cause d'un sol argileux difficile à travailler. Le jardin a été livré clef en main. Toutefois, sa réalisation a été bloquée pendant un an après la cessation d'activité de l'entrepreneur : le démarrage effectif a eu lieu longtemps après la mobilisation.

Un emploi aidé a été créé au sein du Centre Socio-Culturel (CSC) situé au cœur de la résidence Sarcignan, une association « Les jardins de Baugé » s'est créée pour coordonner les projets collectifs des bénéficiaires de parcelles.

Carte d'identité

- Inscrit dans le CUCS 2007-1014. Créé en juillet 2013.
- 32 parcelles individuelles, 2 collectives (épicerie solidaire et Centre médico-psychologique).
- Équipements spécifiques: jardin très équipé; cabanons individuels, caisse à compost, toilettes sèches, parking « vert » à l'entrée, barbecue collectif.
- Utilisateurs : habitants de Villenave (surtout du quartier Sarcignan) sous condition de ressources et habitant en HLM.
- Gouvernance: projet porté par la Mairie (la personne responsable du développement durable), animation par le centre socio-culturel .
- Financements: 260k€ d'investissement financé par le FEDER, la Région et la Ville .

Sarcignan : précarité, isolement et verdure. Un quartier mal réputé mais calme, sans vie. Des solidarités silencieuses.

Villenave d'Ornon se situe dans la deuxième couronne de Bordeaux, c'est une ville de 30 000 habitants sans centre et coupée en quatre quartiers éclatés par une pénétrante et une autoroute tangentielle. Au sein de Villenave, Sarcignan présente quelques particularités :

- C'est une zone d'Habitat social particulier : en copropriétés et locations privées, sans bailleur. Il faut tout négocier avec les syndicats et le conseil syndical.
- C'est le quartier ZUS « à mauvaise réputation ».

« Mais en fait ce n'est pas un quartier difficile ; c'est un quartier précaire et isolé. Y a beaucoup de pauvreté culturelle. Des jeunes avec des problèmes de jeunes et qui font quelques bêtises, un peu de provocation. Ça ne va plus au delà. Ça s'est calmé. Mais les adultes ne communiquent plus avec les jeunes. » (responsable. CSC)

« C'est dit 'sensible', mais on n'a pas peur de se faire agresser. Moi je le traverse à pied n'importe quand. » (responsable de l'épicerie solidaire)

- Le quartier accueille beaucoup de populations d'origine étrangère ou étrangères (Maghreb, Espagne, Portugal) ; on recense également beaucoup de familles monoparentales. La population y est anciennement implantée

« On s'est vite intégré dans notre immeuble, très familial ou tout le monde se connaît. Les voisins se protégeaient en cas de conflit (violence familiale) ». (habitant)

- Le quartier compte beaucoup d'associations, soutenues par le centre social. Il y a quelques commerces, un centre commercial pas loin mais pas de réels lieux de vie. La résidence est assez verte mais un peu délabrée.

« Y'a de l'air, les enfants jouent tout le temps dehors. » (habitant)

